



RAPPORT 2013

de l'Observatoire Prospectif des
métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Commission Paritaire Nationale
professionnelle de l'Emploi et
de la formation professionnelle
dans les transports routiers et les
activités auxiliaires du transport
(CPNE)





RAPPORT 2013

Sommaire

Edito	5
Bilan 2013 des activités de la CPNE	6
Bilan 2013 des activités de l'OPTL	8
Champ d'application et d'observation	9
Etablissements	16
Effectifs	20
Démographie	29
Mouvements de main d'œuvre	32
Intérim	38
Marché du travail	39
Formation	47
Insertion professionnelle	60
Contexte économique	63
Prospective	64

Edito



Voici un exercice dont on ne se lasse jamais. Celui de vous retrouver et de commenter ensemble les chiffres de l'emploi et de la formation, ainsi que les perspectives d'évolution que nous présentons pour 2014.

Comme cette année notre présentation du tableau de bord national de l'OPTL a lieu devant les partenaires et la presse le 9 janvier 2014, j'en profite pour vous souhaiter au nom de la Présidence paritaire tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité dans vos projets.

Dans un contexte de crise persistante, qui ne cesse de faire le yoyo sans pouvoir dégager de réelles perspectives stables, le transport routier, liaison indispensable et privilégiée entre les acteurs économiques, connaît des difficultés, enregistrant en 2012 une baisse de ses effectifs salariés, pour la seconde fois en dix ans.

Toutefois, cette contraction modeste (-0,4 %) ne concerne que la partie marchandise du transport et n'affecte pas le transport de personnes ni les prestataires logistiques qui continuent de créer des emplois.

Nous ne pouvons que constater que le transport routier change de paradigme et qu'il doit nécessairement évoluer. Ce n'est pas la multiplication de plans sociaux dans la messagerie comme au SERNAM cette année et l'annonce de celui de MORY-DUCROS demain qui nous contredira.

C'est pourquoi le travail développé notamment en région par les membres des OPTL régionaux est fondamental.

Cette année, particulièrement, la présidence paritaire de l'OPTL National tient à féliciter le travail prospectif réalisé par les Conseillers Régionaux de l'Emploi et de la Formation de l'AFT, les Délégués et Conseillers Entreprises de l'OPCA-TRANSPORTS, ainsi que les présidences paritaires régionales et les membres de l'OPTL pour leur travail et leurs réflexions.

Afin de conserver cette dynamique positive, nous proposons aux OPTL régionaux de nous faire remonter par leur présidence paritaire, des projets innovants et atteignables sur lesquels les OPTL pourraient travailler. L'ensemble de ceux-ci seront étudiés, fin du premier trimestre 2014, par le comité de pilotage national et les 5 ou 6 projets les plus pertinents seront retenus.

Pour ce faire nous procédons au décalage d'un an de la manifestation des OPTL qui se tient habituellement tous les deux ans à Monchy-Saint-Eloi. Cette manifestation, que nous savons attendue, se fera donc en 2015, et par la suite tous les 3 ans.

Ceci nous permet de terminer par une note d'optimisme et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2014.

Michel CHALOT
Président

Maxime DUMONT
Vice-Président



Bilan 2013 des activités de la CPNE

(Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle)



Nous ne le savons que trop, en France, patience est mère de vertu !

Pourquoi penser qu'il en serait autrement pour la formation professionnelle ?

Au moment où tous les yeux des personnes initiées à la formation se posent sur l'Accord national interprofessionnel du 14 décembre 2013 relatif à la formation professionnelle, la CPNE poursuit ses travaux pour faire évoluer les aspirations légitimes de la profession et des salariés dans la construction de sa politique de branche.

L'activité de la CPNE a été très dense cette année encore. Pour s'en convaincre il suffit de regarder le nombre et l'assiduité des participants aux plénières de la CPNE.

Victime de notre succès (près de 40 participants/réunion) la salle consentie (gracieusement) par l'AFT à la CPNE pour ces plénières est devenue trop exigüe.

Des travaux seront réalisés dès janvier 2014 afin d'agrandir la salle du conseil de l'AFT, ce qui va considérablement améliorer la qualité des réunions plénières de la CPNE.

Au cours de cette année 2013, la CPNE a renforcé ses participations à l'ensemble des colloques et manifestations nationales sur la formation afin de créer un partage d'expériences et valoriser nos spécificités.

Il est à noter que la CPNE est régulièrement saisie afin d'inscrire dans les priorités de branche de nouvelles formations. Ces demandes sont traitées et présentées systématiquement en plénière, et donnent lieu à une prise de décision des membres de la CPNE.

Suite à la réforme de la représentativité, qui a concerné la CPNE puisqu'une organisation syndicale (FNCR) a perdu sa représentativité, la prise de décision n'a pas toujours été simple puisqu'à ce jour aucune répartition de voix, fédérations patronales comme organisations syndicales de salariés, n'a été trouvée.

De ce fait, la décision du conseil de la CPNE a été, au regard des importants travaux engagés et à venir, de reconduire à l'identique la présidence paritaire jusqu'à ce qu'une répartition des voix ait été trouvée, et a minima jusqu'en mars 2014.

L'année 2013 fut l'occasion de voir aboutir le CQP déclarant en douane, qui aux dires des professionnels est une réussite, tant au niveau de la qualité des travaux menés en OPTL National, que par la qualité des intervenants. Il ne reste plus aux partenaires sociaux qu'à se prononcer en commission mixte paritaire afin de valider ces travaux pour les inscrire dans la CCNTRA.

Nous avons pu assister également à la publication des travaux du Contrat d'Études Prospectives (CEP) des secteurs du transport, sous l'égide de l'Etat et de l'OPCA-TRANSPORTS, qui a mobilisé des intervenants de trois modes de transport, Routier, Maritime et Fluvial. Dès le départ du CEP, la CPNE s'est investie pleinement dans l'ensemble des réunions et groupes de travail.

Au regard de la qualité de ce rapport, la CPNE ne peut formuler qu'un vœu (c'est le bon moment !), que celui-ci ne reste pas au fond d'un tiroir comme beaucoup de rapports avant lui.



Soulignons également qu'un grand nombre de dossiers engagés pour 2013 par la CPNE et l'OPCA-TRANSPORTS verront leurs conclusions en 2014 comme celui portant sur les compétences clés pour quatre métiers des transports routiers. Gageons que ce ne seront pas les seuls. La CPNE profite de l'occasion qui lui est donnée, pour saluer la nouvelle présidence paritaire de l'OPCA-TRANSPORTS et sa direction, avec qui nous avons un réel plaisir à travailler. Un grand merci également à toutes les fédérations patronales et organisations syndicales de salariés qui s'investissent quotidiennement à la CPNE.

Maxime DUMONT

Président CPNE

Aux organismes de développement de la formation professionnelle, AFT et OPCA-TRANSPORTS qui mettent des moyens techniques (salle de réunion) et en hommes (équipe de la DRIE) pour que les missions confiées à la CPNE puissent s'exercer.

Enfin un grand merci au secrétariat de la CPNE (alloué par l'UFT) qui absorbe de plus en plus de travail, notamment avec la multiplication des CQP, avec toujours autant de sérieux et de bonne humeur.

Michel CHALOT

Vice-Président CPNE





Bilan 2013 des activités de l'OPTL

(Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique)

Toute cette année, les entreprises du transport nous ont fait part de leur crainte quant à la situation de l'emploi, mais également de leur volonté de voir leurs salariés et les demandeurs d'emplois mieux formés aux transports. Il suffit de regarder le nombre croissant de contrats de professionnalisation engagés cette année, conduisant à un fort sur-engagement de l'OPCA-TRANSPORTS pour les marchandises, pour s'en convaincre. Et cette démarche va bien entendu dans le bon sens !

Dans ces conditions, le maintien et le développement des compétences des salariés sont des enjeux majeurs pour les entreprises qui ont accentué leur effort de formation.

Comme vous pourrez en juger dans ce document, les salariés des TPE/PME notamment ont plus largement bénéficié de formations financées par l'OPCA-TRANSPORTS.

L'accès aux métiers s'effectue de plus en plus par des formations à visées certifiantes, par l'acquisition, notamment, de titres professionnels.

Sous l'égide de la Commission paritaire nationale professionnelle de l'emploi et de la formation professionnelle dans la branche des Transports (CPNE), la présentation 2013 du rapport de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL) est l'occasion de faire le bilan 2013 sur les perspectives d'emplois et de formation dans le secteur.

L'activité de l'OPTL est soutenue tant en région qu'au niveau national, et ceci est sans conteste dû à l'appropriation des représentants des OPTL en région, ainsi qu'à la forte demande de la profession de voir l'OPTL national s'inscrire dans des travaux multiples.

La réflexion entreprise à l'OPCA-TRANSPORTS d'un CQP Inter-banche dans le champ des entreprises adhérentes à l'OPCA-TRANSPORTS en est la preuve.

Cette année encore nous avons procédé à de nouvelles ouvertures de centres en transport de fonds et valeurs pour accueillir de nouveaux stagiaires en CQP.

De nombreux groupes de travail se sont réunis en OPTL national afin de travailler sur les CQP de branche, et le CQP déclarant en douane est devenu aujourd'hui une réalité avec une validation en CPNE.

Mais rien ne sert de développer d'autres activités, si celles existantes deviennent inadaptées, voir obsolètes. C'est pourquoi avec l'OPCA-TRANSPORTS et l'aide financière du FPSPP nous participerons sous l'égide de la CPNE, à l'étude de référentiels de compétences clefs pour quatre métiers (ambulancier, agent logistique, conducteur livreur, conducteur scolaire).

L'ensemble des acteurs de la formation professionnelle, développeurs de la formation, centres de formations, collecteur et partenaires sociaux se mobilisent ensemble vers un même objectif : donner une qualification professionnelle au plus près des attentes de la profession tout en gardant à l'esprit que le transport routier a toujours été force d'insertion et d'intégration.

L'OPTL, c'est également un fort investissement des professionnels (les) et des salarié(e)s en région. La période de rodage de nos OPTL régionaux étant terminée, nous ne pouvons que constater la qualité des travaux de réflexion menés par les membres des OPTL.

Afin de pousser plus loin cette réflexion, l'OPTL national développe pour 2014 des moyens aux OPTL régionaux. Ceux-ci pourront, s'ils le désirent, faire remonter des propositions d'actions qualitatives ou quantitatives reposant sur une réalité régionale.

Le comité de pilotage de l'OPTL National sélectionnera les meilleurs projets.

Au moment où l'on discute beaucoup de la réforme de la formation professionnelle, du regroupement des OPCA, et pour les plus grincheux du financement



« forcément occulte » de la formation, il nous appartient de réaffirmer la qualité de notre formation, son rôle d'intégration et d'égalité des chances et enfin de maintien dans l'emploi et d'ascenseur social.

Ce travail peut et doit se faire au plus près des entreprises et des salariés, qui ne sont pas tous mobiles, et pour cela les OPTL doivent être en première ligne.

Cette année encore l'OPTL a coordonné ces actions par la mise en place de réunions du comité de pilotage OPTL National pour que des décisions paritaires soient prises,

Michel CHALOT

Président de l'OPTL National

par des lettres de cadrage afin de fixer le cap de nos réflexions, et dans trois régions par une élection de la Présidence paritaire, suite à la perte de représentativité d'une organisation syndicale.

Pour ce qui est de la présidence paritaire de l'OPTL National, celle-ci a été reconduite à l'identique le temps que la CPNE trouve une répartition des mandats adaptée à la situation de la représentativité.

Alors, merci, bon courage et une très bonne année à toutes et tous.

Maxime DUMONT

Vice-président de l'OPTL National

Champ d'application et d'observation

Conformément aux objectifs généraux définis par les partenaires sociaux, la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) est chargée, notamment :

- d'établir et de tenir à jour les définitions des familles professionnelles qui regroupent les emplois de ces secteurs d'activité ;
- d'évaluer la répartition des postes de travail entre ces familles professionnelles ;
- de prévoir chaque année les évolutions du nombre d'emplois et de la demande de formation continue.

Le Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), créé par l'Accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle

et à l'emploi dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport, mis en place sous l'égide de la CPNE, est chargé de préparer un bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications.

Les éléments d'information figurant dans cette brochure s'inscrivent dans le cadre de ce bilan annuel.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, aux membres de la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle.

En outre, dans chaque région administrative de métropole, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.

Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la nouvelle NAF REV-2)

Terminologie utilisée dans le présent document

NAF REV. 2 *Intitulé du poste*

Transport routier de marchandises (TRM)

- 49.41A *Transports routiers de fret interurbains*
- 49.41B *Transports routiers de fret de proximité*
- 53.20Z *Autres activités de poste et de courrier*
- 80.10Z *Activités de sécurité privée (*)*

Transport routier de voyageurs (TRV)

- 49.39A *Transports routiers réguliers de voyageurs*
- 49.39B *Autres transports routiers de voyageurs*

Déménagement (DEM)

- 49.42Z *Déménagement*

Location (LOC)

- 49.41C *Location de camions avec chauffeur*
- 77.12Z *Location et location-bail de camions (*)*

Auxiliaires de transport (AUX)

- 52.29A *Messagerie, fret express*
- 52.29B *Affrètement et organisation des transports (*)*

Prestataires logistiques (PRL)

- 52.10B *Entreposage et stockage non frigorifique (*) (**)*

Transport sanitaire (TRS)

- 86.90A *Ambulances*

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1^{er} février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.

Le rapport emploie également à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).





Les outils statistiques dédiés dont s'est doté l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

Une exploitation très complète des statistiques disponibles relatives à l'emploi et à la formation dans la branche conventionnelle

Des données sont recueillies chaque année auprès d'un grand nombre d'organisations publiques et privées : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie (MEDDE), Ministère de l'Education Nationale, Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, Ministère de la Santé, ACOSS, Pôle emploi, INSEE, Céreq, DARES, COFACE, OPCA-TRANSPORTS, FONGECFA-Transport, AGECEFA-Voyageurs, AFPA, AFT, AIFC, Promotrans, EST, Brink's, Items, Loomis, Prosegur, Temis...

Ces informations font ici l'objet d'une exploitation spécifique pour les ajuster au champ de la CCNTR.

Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes de l'AFT permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, 2 960 questionnaires recueillis en 2013 auprès d'autant d'établissements ont été exploités, représentant 74 076 salariés. La statistique ACOSS ajustée au champ conventionnel sert cette année de pierre angulaire au calcul des pondérations statistiques pour redresser les données. L'enquête porte ainsi sur 8 % des établissements et 11,5 % des salariés de la branche conventionnelle. L'intervalle de confiance (« marge d'erreur ») des données nationales figurant dans la présente brochure se situe en deçà de 2 %.

Cette enquête permet à la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les

activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées aux plans national et régional par l'élaboration de Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.

Remerciements

Le présent document a été réalisé grâce aux études en matière d'emploi, aux enquêtes, et aux informations collectées auprès des différents pourvoyeurs de données. Son élaboration a fait l'objet d'un suivi attentif par les membres du comité de pilotage OPTL. L'ensemble des structures paritaires de la formation professionnelle des transports routiers et activités auxiliaires y sont associées : CPNE, OPCA-TRANSPORTS, fédérations patronales, organisations salariales. Que tous ceux qui ont pris part à ces travaux en soient remerciés.

Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DENOMINATIONS	DEFINITIONS
● 1	DIRECTION	<i>Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.</i>
● 2	GESTION	<i>Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.</i>
● 3	VENTES/ACHATS	<i>Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.</i>
● 4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION <ul style="list-style-type: none"> • Transports routiers et messagerie/fret express • Transports multimodaux • Déménagements • Location • Entreposage • Transport de voyageurs • Transport sanitaire 	<i>Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.</i>
● 5	MANUTENTION/MAGASINAGE	<i>Emplois liés aux opérations de manutention, de stockage et de magasinage.</i>
● 6	CONDUITE	<i>Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.</i>
● 6.1	• Transport de personnes	
● 6.1.1	> Transport de voyageurs	
● 6.1.1.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.</i>
● 6.1.1.2	> 2 ^{ème} groupe	<i>Emplois autres que ceux relevant du 1^{er} groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).</i>
● 6.1.2	> Transport sanitaire	<i>Emplois de conducteurs ambulanciers.</i>
● 6.2	• Transport de marchandises	
● 6.2.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.</i>
● 6.2.2	> 2 ^{ème} groupe	<i>Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.</i>
● 6.2.3	> 3 ^{ème} groupe	<i>Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).</i>
● 7	MAINTENANCE DES VEHICULES ET DES MATERIELS	<i>Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier) et des matériels.</i>
● 8	INTERPROFESSIONNEL	<i>Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).</i>



● Méthodologie de l'édition 2013

Le « calage » des données d'enquête sur les statistiques de l'ACOSS

Les résultats de l'enquête Tableaux de bord menée par les CREF auprès des entreprises étaient jusqu'en 2011 calés sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, qui servent à redresser les données : les réponses de l'échantillon enquêté, sélectionné selon la méthode des quotas, étaient ainsi extrapolées à l'ensemble de la population étudiée.

Suite au transfert du recouvrement des cotisations d'assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle emploi n'est pas en mesure de produire une statistique en niveau pour 2011 et 2012. Dans ces conditions, la présentation des effectifs salariés dans le présent rapport, et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS.

Le champ de l'ACOSS, comprenant en particulier les établissements du secteur public, étant plus large que celui de l'OPTL, les statistiques d'emploi au 31.12.2012 de la branche conventionnelle des transports routiers et activités auxiliaires ont été établies à partir :

- du calcul, d'après les données de l'ACOSS, des taux d'évolution des effectifs salariés entre le 31.12.2011 et 31.12.2012 par codes NAF détaillés ;
- de l'application de ces taux d'évolution aux estimations statistiques Pôle emploi champ UNEDIC du 31.12.2011 ajustées au champ conventionnel.

De cette manière, les évolutions, conformes à celles enregistrées par l'ACOSS, n'entraînent pas de rupture de série avec les statistiques présentées les années précédentes.

Les statistiques communiquées par l'ACOSS peuvent être considérées comme définitives et ne font pas l'objet, contrairement aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC, d'une révision annuelle.

Le rapport OPTL n'affiche plus de répartition par taille d'établissements, ses informations n'étant pas disponibles auprès de l'ACOSS.

L'ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport (CCNTR) :

- **80.10Z – Activités de sécurité privée** : ce code comprend les sous-activités de gardiennage et d'enquêtes et sécurité qui n'appartiennent pas au champ de la Convention collective, que seule la sous-activité de transports de fonds intéresse ;
- **77.12Z – Location et location-bail de camions** : la location et location-bail de véhicules de loisirs, incluse dans ce code d'activité, est hors champ de la Convention collective ;
- **52.29B – Affrètement et organisation des transports** : les activités spécifiques d'auxiliaires de transport maritime, aérien, ainsi que les autres auxiliaires des transports sont également hors champ de la Convention collective ;
- **52.10B – Entreposage et stockage non frigorifique** : appartiennent au champ de la convention collective les établissements dont l'activité d'entreposage non frigorifique est exercée à titre principal, et qui interviennent pour le compte de tiers (les marchandises n'appartiennent pas à l'entreprise).

Pour ces codes d'activité, l'appréciation du nombre d'établissements et de salariés relevant du champ de la Convention collective s'effectue donc sur la base d'un ajustement apporté aux statistiques publiques d'emploi.

A l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature d'activité de l'INSEE (NAF rév. 2), l'Observatoire a décidé en 2010 d'actualiser les coefficients d'ajustement des codes NAF 52.10B, 52.29B, 77.12Z par la voie d'une enquête téléphonique destinée à apprécier la part des établissements et des salariés de ces codes NAF qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires. Ce sont ces coefficients qui sont depuis lors appliqués aux statistiques publiques pour ramener les chiffres au périmètre conventionnel.

Concernant le 80.10Z, les coefficients d'ajustement sont revus périodiquement à partir de ré-évaluations de l'effectif salarié national des transporteurs de fonds. La dernière mise à jour a été réalisée en 2012 avec le concours des organisations membres de l'OPTL et des principales entreprises du secteur.

Les effectifs au regard des sources statistiques publiques

Etablissements avec ou sans salarié au 1^{er} janvier

	2011	2012
TRM	40 504	40 672
TRV	6 275	5 950
DEM	2 399	2 463
LOC	2 616	2 542
AUX	6 356	6 460
PRL	2 655	2 705
TRS	7 012	7 053
Total	67 818	67 845

Source : INSEE, fichiers SIRENE.
Données ajustées au champ conventionnel

En 2011, le nombre d'établissements avec ou sans salarié relevant de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport est resté quasiment stable, s'établissant au 1^{er} janvier 2012 à 67 845 établissements. Le nombre d'établissements avec ou sans salarié, qui reflète le nombre de gestionnaires d'activité (indépendants ou employeurs), a augmenté en 2011 dans tous les secteurs d'activité de la branche, excepté le transport routier de voyageurs (-5 %) et la location (-3 %). Les chiffres au 1^{er} janvier 2013 ne sont pas encore disponibles auprès de l'INSEE.

Effectifs des salariés présents au 31 décembre

	2011	2012
TRM	334 097	331 120
TRV	89 579	92 076
DEM	12 260	11 383
LOC	23 803	23 486
AUX	98 391	96 610
PRL	38 502	38 829
TRS	52 594	52 880
Total	649 227	646 384

Sources : ACOSS et Pôle emploi champ UNEDIC
Données ajustées au champ conventionnel

Les effectifs salariés de la branche conventionnelle se sont contractés de 0,4 % en 2012, après deux années de progression.

Au 31 décembre 2012, les entreprises de la branche emploient 646 384 salariés.

D'après les statistiques de l'OPCA-TRANSPORTS, cet effectif correspond à 569 150 équivalents temps plein, dont 87 421 équivalents temps plein employés dans les entreprises de moins de 10 salariés.



Le poids des conducteurs routiers de la branche professionnelle dans l'ensemble des effectifs en conduite de l'économie

L'exploitation du Recensement de population 2009 de l'INSEE permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises les PCS à considérer sont :

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
- 644a Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs :

- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés).

Pour la conduite de véhicules de transport sanitaire :

- 526e Ambulanciers (salariés).

Au niveau national, on met en évidence que 49 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui. La branche concentre même 52 % de ces emplois si l'on exclut les conducteurs de véhicules de ramassage des ordures ménagères auxquels s'appliquent d'autres conventions collectives.

50 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle, contre 38 % exerçant dans le transport urbain, et près de 12 % dans des établissements du compte propre.

La branche conventionnelle rassemble enfin 78 % des conducteurs de véhicules de transport sanitaire, les autres étant principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

Etablissements

Etablissements sans salarié au 1^{er} janvier (ou dont l'effectif est inconnu)

	2011	2012
TRM	18 664	18 698
TRV	2 946	2 855
DEM	1 092	1 148
LOC	1 430	1 371
AUX	2 093	2 189
PRL	1 520	1 546
TRS	1 845	1 820
Total	29 590	29 627

Source : INSEE, fichiers SIRENE.
Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre d'indépendants dans les secteurs d'activité relevant du champ de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport a peu progressé en 2011 (+0,1 %).

Etablissements avec salariés au 31 décembre

	2011	2012
TRM	21 203	20 902
TRV	3 103	3 137
DEM	1 314	1 270
LOC	1 147	1 123
AUX	4 269	4 212
PRL	1 099	1 115
TRS	5 232	5 264
Total	37 367	37 023

Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Sur la même période, le nombre d'établissements de la branche employant des salariés s'est contracté de 0,9 %, et jusqu'à 3,3 % dans le déménagement (alors que le nombre d'établissements sans salarié a progressé de 5,1 % dans ce secteur).





Créations d'établissements en 2012 et évolution en %

	Nombre			Evolution 2012/2011		
	Sans salarié	Avec salariés	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
TRM	2 871	527	3 398	-13 %	-2 %	-12 %
TRV	967	49	1 016	21 %	-27 %	17 %
DEM	247	30	277	22 %	-3 %	19 %
LOC	68	9	78	22 %	24 %	23 %
AUX	322	56	377	-2 %	-3 %	-2 %
PRL	52	7	58	-10 %	-6 %	-10 %
TRS	311	54	365	-4 %	35 %	0 %
Total	4 838	731	5 569	-5 %	-2 %	-4 %

Source : COFACE - Données ajustées au champ conventionnel

Nombre de salariés concernés par des créations d'établissements en 2012

TRM	1 540
TRV	125
DEM	77
LOC	35
AUX	222
PRL	25
TRS	225
Total	2 249

Source : COFACE
Données ajustées au champ conventionnel

Les créations d'établissements dans la branche conventionnelle se sont réduites de 4 % en 2012, après un repli de 7 % en 2011. Dans les établissements avec salariés, elles n'ont augmenté que dans les secteurs

de la location et du transport sanitaire. L'ensemble des créations d'établissements de la branche en 2012 porte sur 2 249 salariés.

Défaillances d'entreprises en 2012 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2012/2011			
	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
TRM	1 961	1 767	181	3 909	-4 %	19 %		9 %
TRV	432	146	10	588	38 %	10 %	67 %	30 %
DEM	99	100	9	208	38 %	14 %	80 %	26 %
LOC	127	55	0	182	25 %	27 %		26 %
AUX	195	127	17	339	15 %	-18 %		4 %
PRL	20	36	1	57	-6 %	43 %	152 %	23 %
TRS	106	157	2	265	-23 %	-20 %	0 %	-21 %
Total	2 940	2 387	221	5 548	3 %	12 %	198 %	9 %

Source : COFACE

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Nota Bene : la colonne « NC », pour « Non Communiqué », indique le nombre d'entreprises défaillantes dont on ignore si elles ont ou non des salariés.

Après deux années de baisse consécutives, les défaillances d'entreprises sont reparties à la hausse en 2012 : +12 % pour les établissements avec salariés de la branche. Tous les secteurs sont concernés, excepté les auxiliaires de transport et le transport sanitaire (respectivement -18 % et -20 %).

L'augmentation des défaillances d'entreprises, concomitante avec la diminution des créations d'établissements, reflète la dégradation du contexte conjoncturel et de l'économie du transport routier en 2012.

Les défaillances d'entreprises ici présentées regroupent différents événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales) : fond cédé, scission, fusion-absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire... Tous ces événements ne se traduisent heureusement pas par la disparition des activités concernées.

Défaillances d'entreprises par cause en 2012

	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
Part des liquidations judiciaires en %				
2012	9 %	39 %	80 %	24 %
2011	22 %	41 %	6 %	30 %
Part des redressements judiciaires en %				
2012	1 %	18 %	20 %	9 %
2011	6 %	21 %	0 %	12 %

Source : COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

Nombre de salariés concernés par des redressements et liquidations judiciaires en 2012

	Liquidation judiciaire	Redressement judiciaire	Total
MAR	8 101	5 917	14 018
TRV	161	269	430
TRS	225	451	676
TOTAL	8 487	6 637	15 124

Source : COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre de redressements et liquidations judiciaires d'entreprises de la branche employant des salariés est resté quasiment identique à 2011. On observe toujours deux fois plus de liquidations judiciaires que de redressements judiciaires.

Environ 15 120 salariés du transport routier et des activités auxiliaires du transport étaient sous le coup en 2012 d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire.

Les redressements judiciaires, consécutifs à une situation de cessation de paiement de l'entreprise, donnent une indication des emplois que l'on peut considérer comme menacés. Les emplois des liquidations judiciaires sont eux plus directement susceptibles de conduire à des disparitions d'emploi, en particulier s'il n'y a pas de repreneur ou si la reprise est partielle.



Effectifs

Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé au 31.12.2012

NAF REV-2	Total	%
Transport routier de marchandises (TRM)		
● 49.41A	179 731	
● 49.41B	137 637	
● 53.20Z	4 855	
● 80.10Z	8 897	
Total	331 120	51,2 %
Transport routier de voyageurs (TRV)		
● 49.39A	60 775	
● 49.39B	31 301	
Total	92 076	14,2 %
Déménagement (DEM)		
● 49.42Z	11 383	1,8 %
Location (LOC)		
● 49.41C	19 008	
● 77.12Z	4 478	
Total	23 486	3,6 %
Auxiliaires de transport (AUX)		
● 52.29A	39 053	
● 52.29B	57 558	
Total	96 610	14,9 %
Prestataires logistiques (PRL)		
● 52.10B	38 829	6,0 %
Transport sanitaire (TRS)		
● 86.90A	52 880	8,2 %
Ensemble des activités		
Total	646 384	100,0 %

Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel



Estimation de la répartition des salariés par famille professionnelle au 31.12.2012



	Total	%
Direction	19 630	3,0 %
Gestion	32 015	5,0 %
Vte/Achats	9 274	1,4 %
Exploit.	58 653	9,1 %
Manut/Mag.	63 388	9,8 %
Conduite	436 344	67,5 %
Mainten.	14 510	2,2 %
Interprof.	12 570	1,9 %
Total branche CCNTR	646 384	100 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

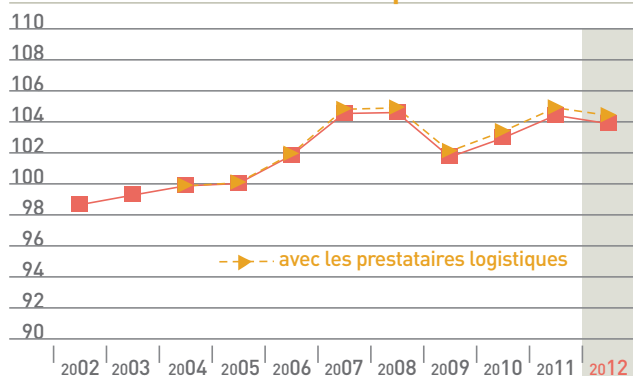
Si les prestataires logistiques (enregistrés sous le code NAF 52.10B, c'est-à-dire qui ont déclaré que l'entreposage non frigorifique était leur activité principale) ne représentent que 6 % des salariés de la CCNTR, ce sont près de 10 % des salariés des établissements de la branche qui occupent des métiers de l'entrepôt. La famille professionnelle Manutention/magasinerie, avec près de 63 400 salariés, est ainsi la deuxième famille professionnelle de la branche,

derrière la famille professionnelle Conduite (près de 436 350 salariés), et devant la famille professionnelle Exploitation (58 650 salariés). Ces chiffres traduisent la diffusion des emplois logistiques au sein des établissements du transport routier. Par ailleurs, des emplois logistiques sont disséminés dans les familles Exploitation et Direction notamment, du fait du caractère transversal de la logistique.

Nombre de salariés au 31 décembre 2012

646 384

Evolution des effectifs d'emploi au 31 décembre (Indice base 100 au 31.12.2004)

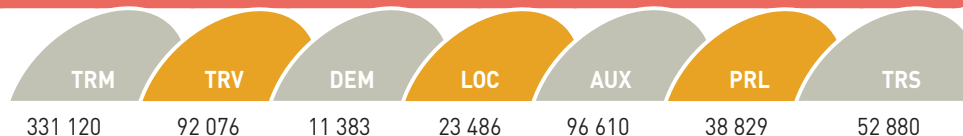


En 2012, les effectifs salariés de la branche ont fléchi de 0,4 %, après une croissance de 1,4 % en 2011 et 1,2 % en 2010. Cela correspond à la disparition de plus de 2 800 emplois. C'est la deuxième fois en dix ans que la croissance de l'emploi dans le transport routier et les activités auxiliaires de transport marque un coup d'arrêt.

Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs par secteur d'activité au 31.12.2012

Activités

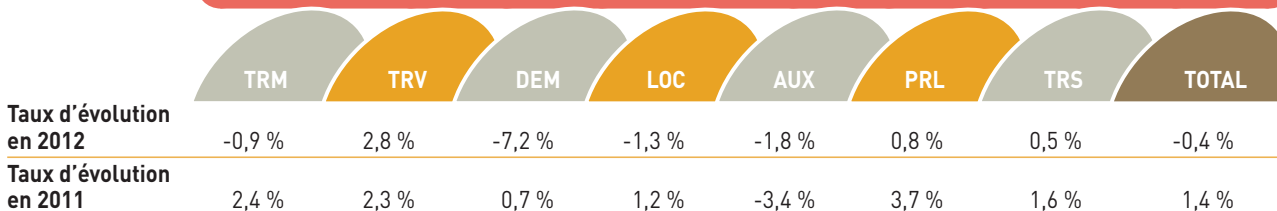


Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Evolution 2012/2011 par secteur d'activité

Activités



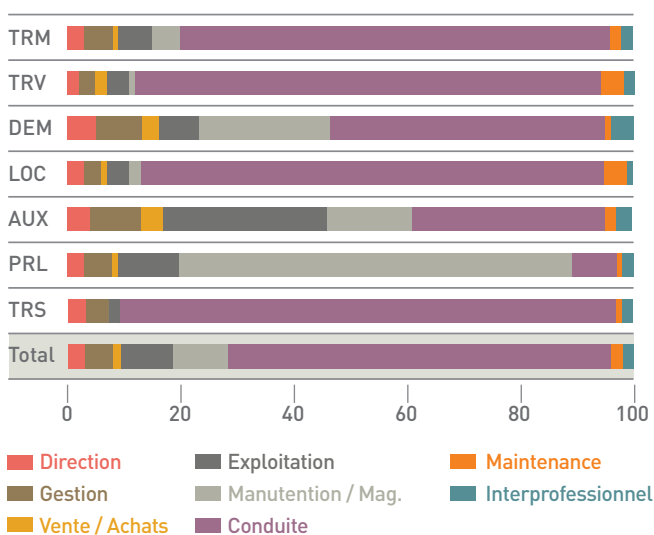
Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)

Données ajustées au champ conventionnel

Alors qu'en 2011 seul le secteur des auxiliaires de transport avait détruit des emplois (-3,7 %), en 2012 il est rejoint par le déménagement (-7,2 %), la location (-1,3 %) et le transport routier de marchandises au sens strict (-0,9 %).

Trois secteurs continuent de créer des emplois : le transport routier de voyageurs (+2,8 %), les prestataires logistiques (+0,8 %) et le transport sanitaire (+0,5 %), bien que pour ces deux dernières activités la dynamique se soit ralentie par rapport à 2011.

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle en 2012



Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

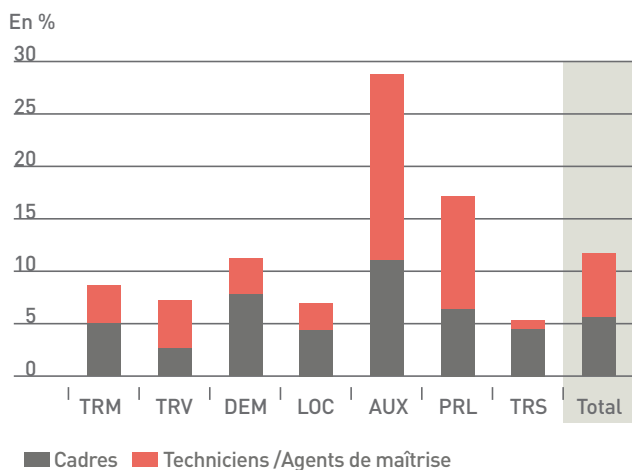
Les effectifs en Manutention/magasinerie ont progressé de 7 % (soit 4 200 salariés supplémentaires, dont 1 600 dans le TRM au sens strict), tandis que les effectifs de la Conduite (qui pèsent pour 67,5 % des emplois de la branche) ont baissé de 0,9 %.

Les emplois de la conduite de véhicules de transport routier de marchandises ont en effet perdu 6 870 salariés. Cependant, dans le transport routier de voyageurs et le transport sanitaire, la famille professionnelle Conduite a gagné respectivement 2 530 et 480 salariés. Dans ces deux derniers secteurs, la part des salariés de la famille professionnelle Conduite a progressé de 0,5 point et s'est établie respectivement à 83 % et 87 %.

C'est également dans le transport routier de voyageurs et le transport sanitaire que la proportion d'exploitants est la plus faible (respectivement 4 % et 2 %).



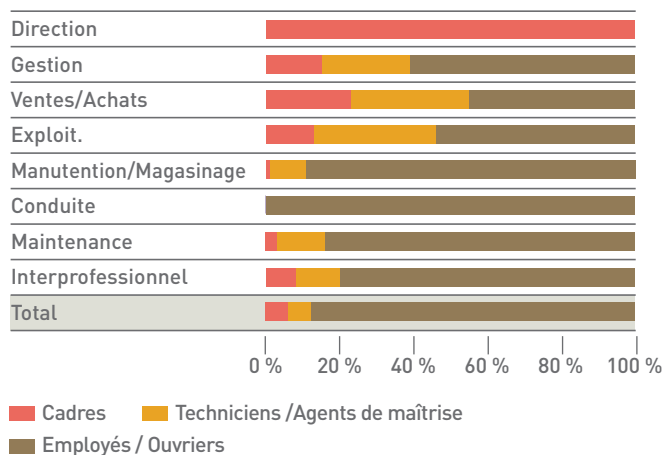
Part du personnel d'encadrement par secteur d'activité en 2012



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Le nombre de cadres et techniciens/agents de maîtrise a progressé de 3 % en 2012, et ils représentent 11,7 % des effectifs de la branche (2 360 salariés supplémentaires à ces catégories socio-professionnelles, après 5 340 en 2011). Le taux d'encadrement est inférieur à 8 % dans trois secteurs d'activité : le transport sanitaire (5 %), la location (7 %) et le transport routier de voyageurs (7 %).

Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2012



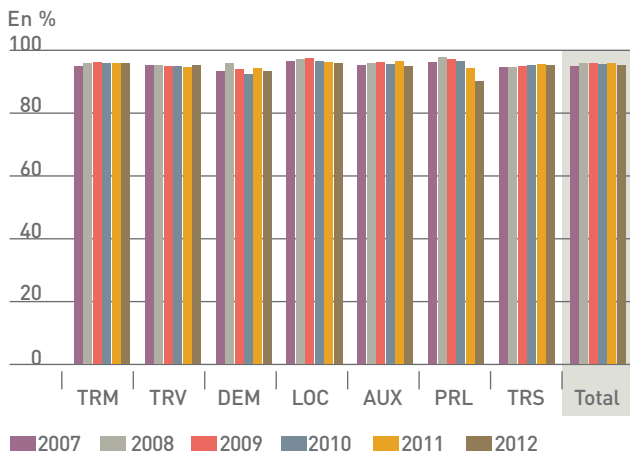
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

36 % des 75 660 salariés du personnel d'encadrement de la branche relèvent de l'Exploitation des entreprises et 26 % des emplois de la Direction.

L'Exploitation a vu ses effectifs de cadres et techniciens/agents de maîtrise progresser de plus de 2 000 salariés en 2012. Ils y représentent 46 % des effectifs.

Rappelons que les conducteurs routiers sont des ouvriers qualifiés.

Evolution de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI)

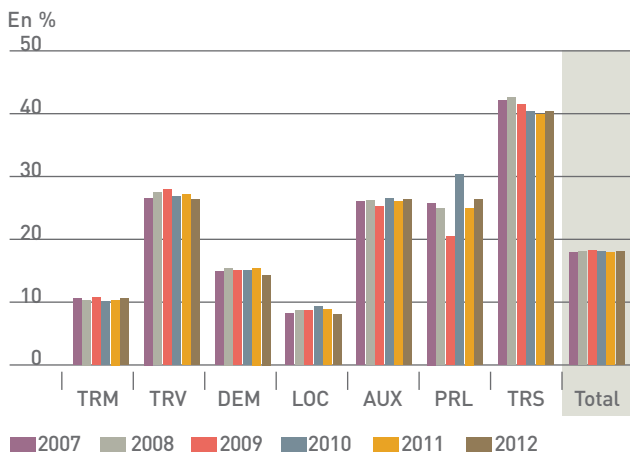


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Plus de 95 % des salariés de la branche sont en CDI.

A noter que dans le secteur du déménageur, la proportion de salariés en CDI serait moins favorable si les contrats journaliers étaient intégrés aux résultats, ce qui n'est pas le cas, du fait que la profusion des mouvements de journaliers décourage leur saisie dans le formulaire d'enquête soumis aux employeurs.

Evolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur



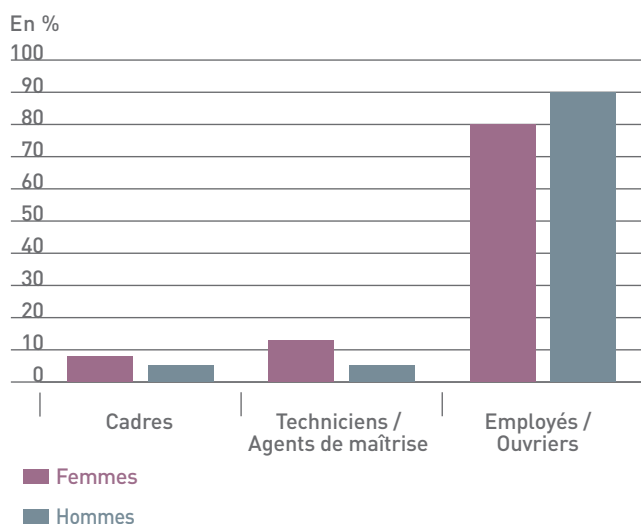
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les effectifs féminins ont augmenté de 1,1 % en 2012, ce qui représente 1 300 femmes supplémentaires. La proportion de femmes s'est en particulier accrue de 1,4 point chez les prestataires logistiques, du fait que leur nombre y a augmenté de 6 % quand celui des hommes baissait de 1 %.

Les femmes sont désormais 121 680 à exercer un emploi dans les entreprises de la branche, dont 24 370 dans le transport routier de voyageurs, et 21 430 dans le transport sanitaire, où elles occupent respectivement 26 % et 40 % des emplois.



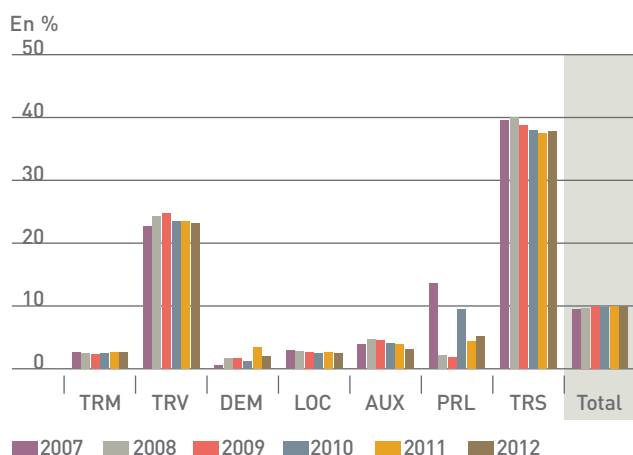
Répartition des salariés dans les différentes catégories socioprofessionnelles (CSP) selon leur sexe



Une femme sur cinq occupe un poste de cadre ou technicien/agent de maîtrise, contre un homme sur dix. Les emplois les moins féminisés dans la branche sont des emplois d'ouvriers.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Conduite (par secteur)

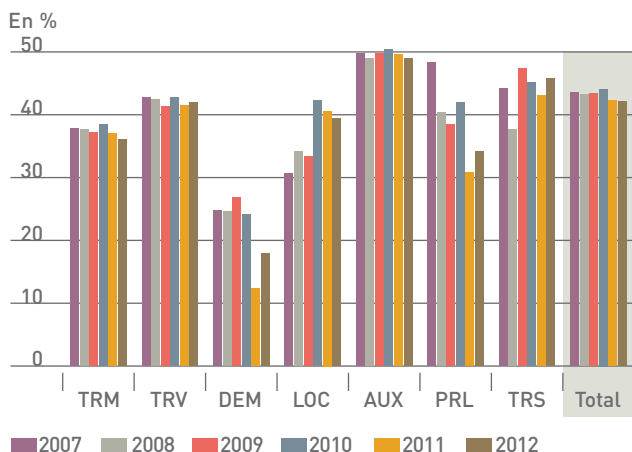


Seulement un dixième des emplois de la conduite sont exercés par des femmes, et cette proportion tombe à moins de 3 % pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises (8 300 femmes à ce poste).

Le transport routier de personnes emploie 80 % des 43 500 conductrices de la branche : 17 820 dans le transport routier de voyageurs et 17 370 dans le transport sanitaire (respectivement 23 % et 38 % des effectifs de conduite de chacun de ces secteurs).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

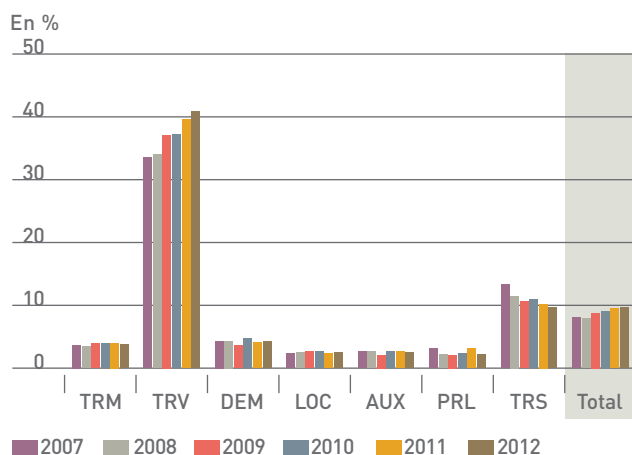
Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Exploitation (par secteur)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La parité est respectée dans les métiers de l'Exploitation, qui emploient 42 % de femmes (24 930). Leur proportion reste néanmoins faible (18 %) parmi les exploitants du déménagement, et dans une moindre mesure chez les prestataires logistiques (31 %).

Evolution de la part des effectifs à temps partiel par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les effectifs à temps partiel sont restés globalement stables en 2012 dans l'ensemble de la branche (9,2 %). 63 % des 59 640 salariés à temps partiel dans la branche sont employés dans le transport routier de voyageurs, où près de 41 % des salariés sont à temps partiel : leur nombre a augmenté de 6 % en 2012.

Pour le transport routier de voyageurs, les effectifs à temps partiel ici recensés incluent les conducteurs en période scolaire (CPS). Les conducteurs en période

scolaire sont les conducteurs embauchés pour travailler les jours d'ouverture des établissements scolaires. Ils bénéficient d'un contrat de travail intermittent (contrat à durée indéterminée) afin de tenir compte de l'alternance des périodes travaillées et des périodes non travaillées. En dehors des périodes d'activités scolaires, les fonctions de conducteur scolaire sont suspendues (code du travail et accord du 18 avril 2002).

Dans le transport sanitaire, où sont localisés 8 % des emplois à temps partiel de la branche, le nombre de salariés à temps partiel a baissé de 4 % en 2012 et leur proportion est passée en dessous de 10 %.

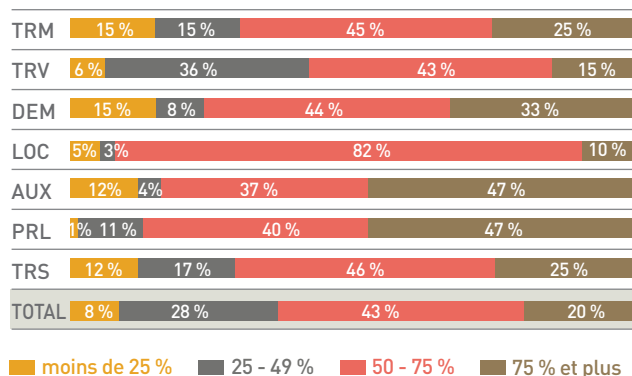
Les temps partiels dans le transport sanitaire n'ont eu de cesse de baisser depuis l'accord cadre de mai 2000 qui a aboli :

- la possibilité de considérer le temps partiel comme des périodes aléatoires de plusieurs vacances par jour : il existe désormais une obligation de définir une période unique d'un seul tenant sur laquelle aucun coefficient minorateur ne peut être affecté ;
- les astreintes de nuit, remplacées par des permanences pour la totalité de la période de 10 ou 12 heures.

A noter que dans le déménagement, les chiffres présentés ne tiennent pas compte des journaliers.



Répartition des temps partiels en fonction du temps travaillé



63 % des salariés de la branche à temps partiel travaillent au moins à mi-temps.

Dans le transport routier de voyageurs néanmoins, ils sont moins de 58 % dans ce cas. La durée minimale annuelle de travail d'un conducteur en période scolaire (CPS) ne peut toutefois pas être inférieure à 550 heures pour une année pleine comportant au moins 180 jours de travail.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Estimation du nombre de salariés du Transport routier de voyageurs à temps partiel par tranche d'âge et selon le sexe

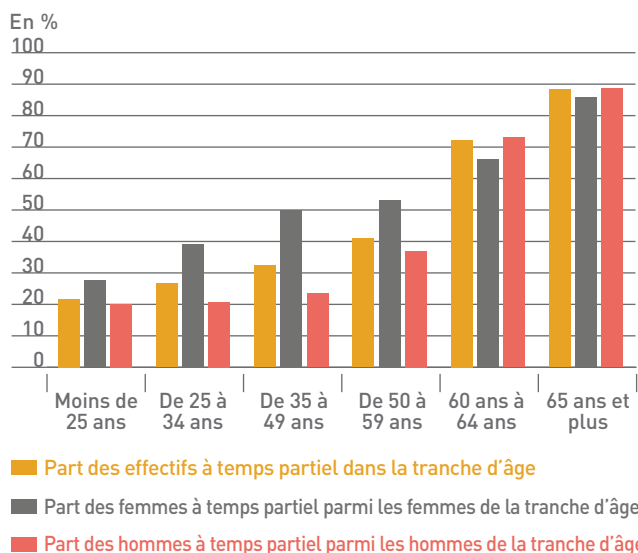
	- de 25 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-59 ans	60-64 ans	65 et plus	TOTAL
Femmes	128	1 445	5 634	3 992	676	363	12 239
Hommes	315	1 651	5 321	8 754	5 657	3 597	25 296
Total	444	3 096	10 956	12 746	6 334	3 960	37 535

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Dans le transport routier de voyageurs, les deux-tiers des salariés à temps partiel sont des hommes. Chez les 60 ans et plus à temps partiel de ce secteur, la proportion d'hommes monte même à 90 %, souvent dans le cadre d'un cumul emploi-retraite. Ainsi, 37 % des hommes à temps partiel dans le TRV ont au moins 60 ans, contre 8 % des femmes.



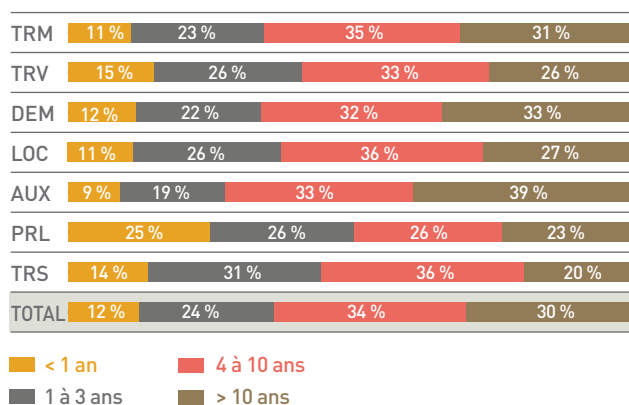
Part des effectifs à temps partiel dans le transport routier de voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



Cependant, les femmes de moins de 60 ans ont une plus grande occurrence que les hommes d'être employées dans le TRV à temps partiel. Ainsi près de la moitié du personnel féminin de moins de 60 ans du TRV est à temps partiel, contre moins de 30 % de leurs homologues masculins.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement en 2012



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

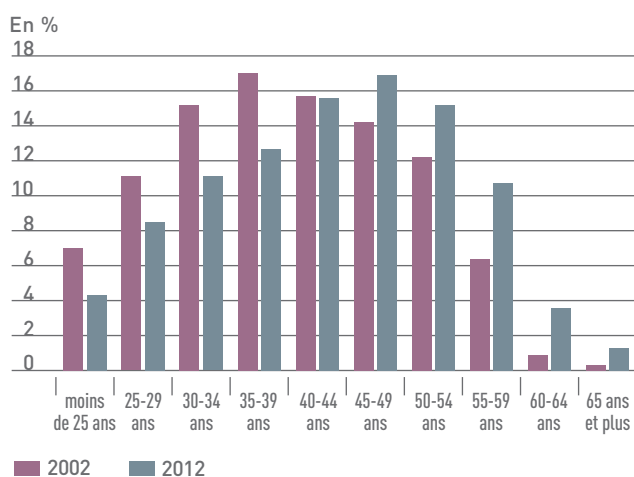
Les prestataires logistiques se caractérisent par une forte proportion de salariés de moins d'un an d'ancienneté dans le même établissement (un quart des salariés), tandis que près de 40 % des salariés des auxiliaires de transport sont depuis plus de 10 ans dans le même établissement.

La proportion de salariés en poste depuis moins d'un an dans le même établissement a baissé de 1,1 point en 2012, du fait de la baisse globale du volume des recrutements.



Démographie

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle

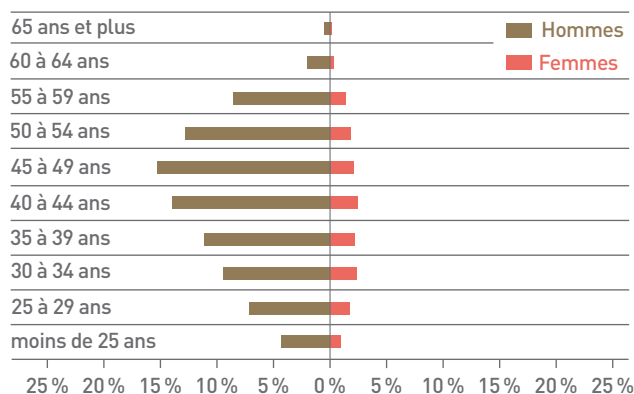


Alors qu'en 2002 la moitié des salariés de la branche avaient moins de 40 ans, ils sont 38 % dans ce cas dix ans plus tard. Dans le même temps, la proportion de salariés de 55 ans et plus a progressé de 8 points : ils représentent 15,6 % des effectifs en 2012 et jusqu'à un quart du personnel cadre.

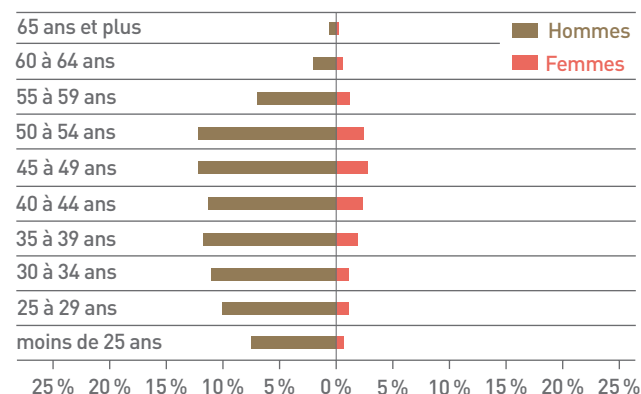
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Pyramides des âges en 2012 (ensemble des familles professionnelles)

Marchandises (hors déménagement)

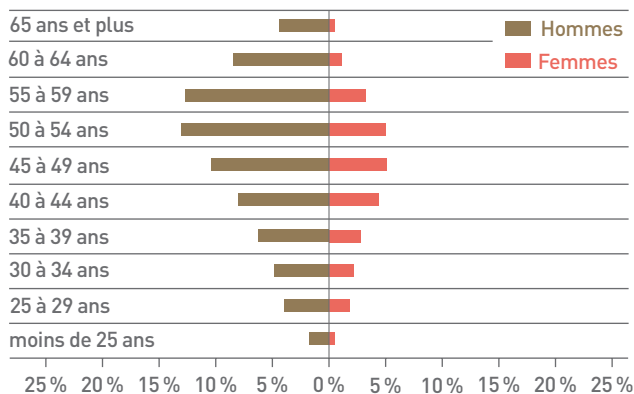


Déménagement



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Transport routier de voyageurs

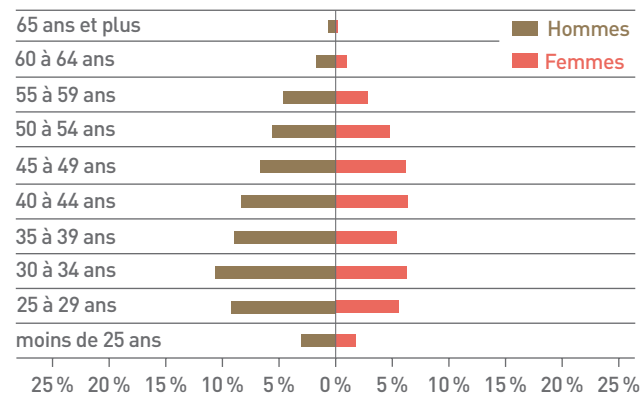


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Dans l'activité Marchandises (entendue au sens large, y compris prestataires logistiques, mais hors déménagement), la proportion de salariés de moins de 40 ans a baissé de 1,2 point en un an, tandis que la proportion des salariés de 50 ans et plus a augmenté symétriquement de 1,2 point. En fait, la baisse des effectifs salariés de cette activité observée en 2012 (-0,9 %) est effective pour toutes les tranches d'âge inférieures à 55 ans, tandis que le nombre de salariés d'au moins 55 ans progresse de 9 %.

Le déménagement, caractérisé par des effectifs plus jeunes (près d'un salarié sur cinq a moins de 30 ans, contre 14 % dans le reste de l'activité Marchandises), voit également sa pyramide des âges vieillir : les effectifs de moins de 35 ans refluent de 9,4 %.

Transport sanitaire



Dans le transport routier de voyageurs, dont la pyramide des âges est inversée (30 % des effectifs ont au moins 55 ans, et seulement 8 % ont moins de 30 ans), le nombre de salariés de 55 ans et plus a progressé de 10,7 % en 2012, quand le nombre de moins de 40 ans reculait de 4,9 %.

Les effectifs du transport sanitaire, dont seulement 11 % des effectifs ont 55 ans ou plus, tendent également à se déplacer progressivement vers les tranches d'âges supérieures : les effectifs de 55 ans et plus, qui ne représentent que 11 % des salariés, augmentent de 8,6 % en 2012.

Estimation des effectifs en conduite par tranche d'âge

	- de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65 et plus	TOTAL
MAR	1 392	11 282	25 308	33 766	41 062	52 376	58 689	49 855	30 875	7 370	1 577	313 551
TRV	49	1 122	3 902	4 919	6 625	9 278	11 891	13 898	12 779	8 073	4 284	76 821
TRS	11	2 218	7 348	8 141	6 461	6 533	5 709	4 764	3 224	1 211	351	45 972
Total	1 452	14 622	36 558	46 826	54 148	68 186	76 289	68 518	46 879	16 655	6 212	436 344

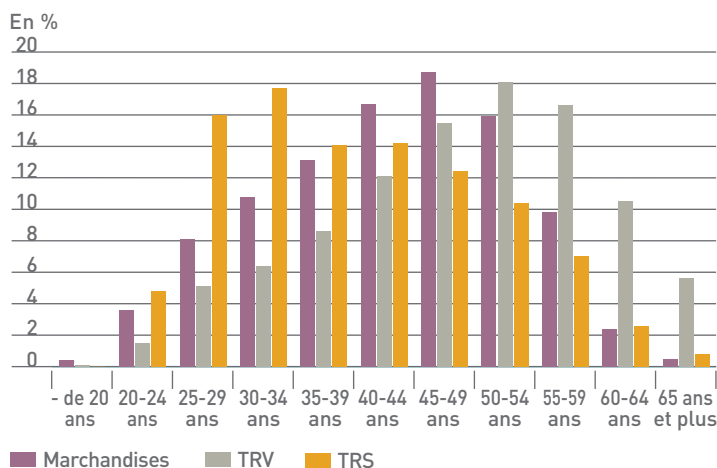
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

La branche compte environ 313 550 salariés employés à la conduite de véhicules de transport routier de marchandises, 76 820 à la conduite de véhicules de transport en commun sur route et 45 970 à la

conduite de véhicules de transport sanitaire, mais les conducteurs de 60 ans et plus sont plus nombreux dans le transport routier de voyageurs (12 360) que dans le reste des activités de la branche (10 510).



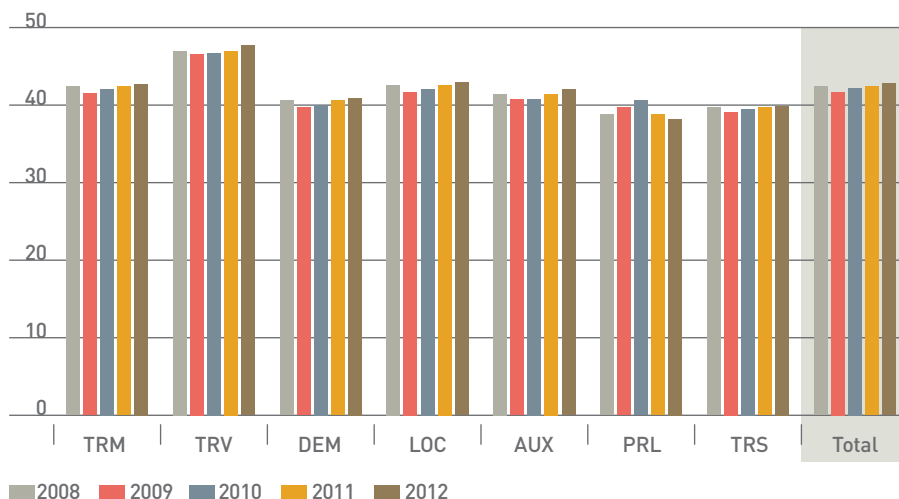
Structure par âge dans la conduite en 2012



De fait, les conducteurs d'au moins 60 ans représentent 16 % des effectifs de conduite du transport routier de voyageurs, contre 3 % des effectifs de conduite du transport routier de marchandises. Dans le transport sanitaire, 21 % des conducteurs ont moins de 30 ans, contre 7 % dans le transport routier de voyageurs.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Age moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)



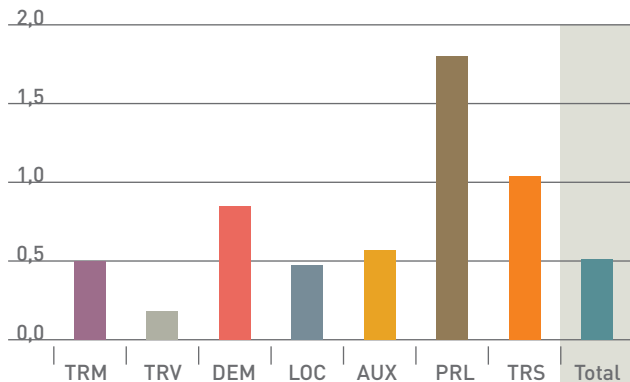
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

En 2012, l'âge moyen des salariés de la branche (toutes familles professionnelles confondues), est de 42 ans et 9 mois, soit 4 mois de plus qu'en 2011. L'âge moyen des salariés de tous les secteurs d'activité de la branche

grandit, excepté celui des prestataires logistiques. Ceux-ci présentent l'âge moyen le plus bas : 38 ans et deux mois, tandis que dans le transport routier de voyageurs l'âge moyen s'élève à 47 ans et 8 mois.

Indicateurs démographiques

Taux de relève

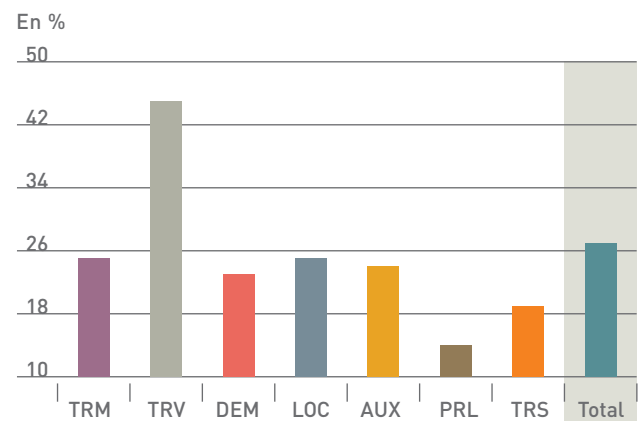


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Il se calcule comme le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans.

Le taux de relève a continué de baisser en 2012 dans tous les secteurs de la branche conventionnelle, hormis les prestataires logistiques. Ainsi, la branche compte deux fois moins de jeunes de moins de 30 ans que de salariés de plus de 50 ans. Mais dans le transport routier de voyageurs, les plus de 50 ans sont au moins 5 fois plus nombreux que les moins de 30 ans. En contrepoint, les prestataires logistiques comptent 1,8 fois plus de jeunes de moins de 30 ans que de seniors de plus de 50 ans.

Taux de renouvellement



Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés (x 100). Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les dix années à venir, et, depuis la réforme des retraites, dans les douze prochaines années au moins.

27 % des salariés de la branche ont plus de 50 ans, soit 2 points de plus qu'en 2011. Là encore, tous les secteurs de la branche sont concernés par cette évolution, excepté les prestataires logistiques, secteur où seulement 14 % des salariés ont plus de 50 ans, contre 45 % dans le transport routier de voyageurs.

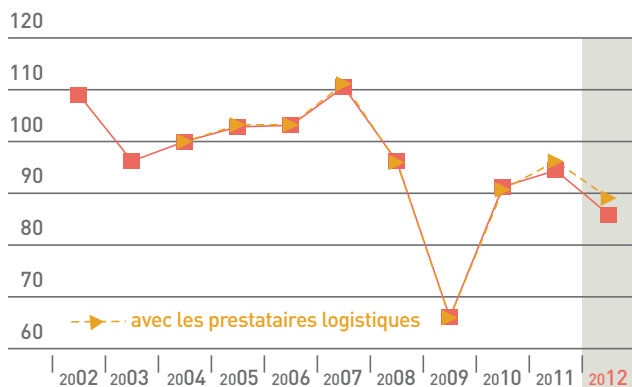
Mouvements de main d'œuvre

Nombre de recrutements en 2012

111 742



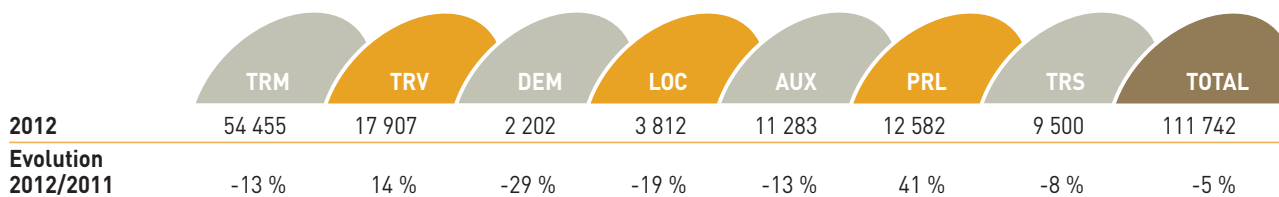
Evolution des recrutements (Indice base 100 au 31.12.2004)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les recrutements sont ici entendus comme les embauches réalisées par les établissements de la branche au cours d'une année civile, soit l'ensemble des mouvements entrants de personnel dans les établissements de la branche. Ils ont reculé de 5 % en 2012 dans les établissements de la branche.

Recrutements par activité

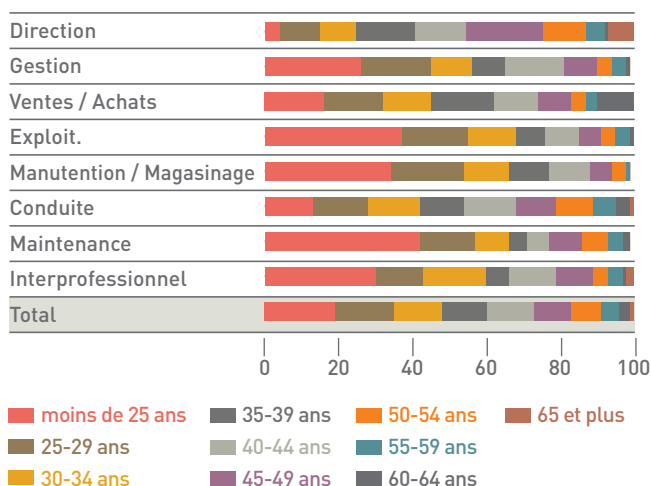


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Le transport routier de voyageurs et les prestataires logistiques sont les seules activités où les embauches ont continué de progresser en 2012 - deux secteurs qui ont d'ailleurs créé des emplois en 2012 -, tandis que le repli est le plus marqué dans le déménagement (-19 %), où le taux d'évolution des effectifs salariés était

aussi le plus défavorable en 2012. Les établissements du transport sanitaire ont également réduit le nombre de leurs recrutements (-8 %), mais ceux-ci restant supérieurs aux flux de départs de ces mêmes établissements, les effectifs salariés ont poursuivi leur croissance dans ce secteur.

Embauches par âge et famille professionnelle

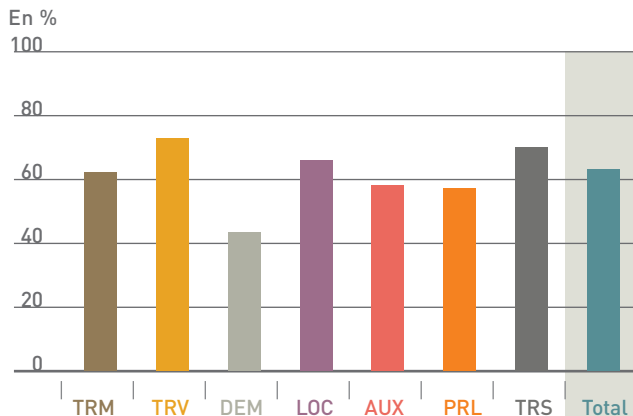


Les jeunes ont davantage été affectés par la baisse des recrutements que les seniors : les embauches des 50 ans et plus se replient de moins de 1 % seulement, contre -7 % pour les embauches des moins de 40 ans.

Dans les familles professionnelles Maintenance, Manutention/magasinage et Exploitation, plus de la moitié des recrutements ont bénéficié à des jeunes de moins de 30 ans, contre 28 % dans la famille Conduite. Dans les familles Conduite et Direction, plus d'un recrutement sur cinq s'est porté sur des personnes d'au moins 50 ans.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

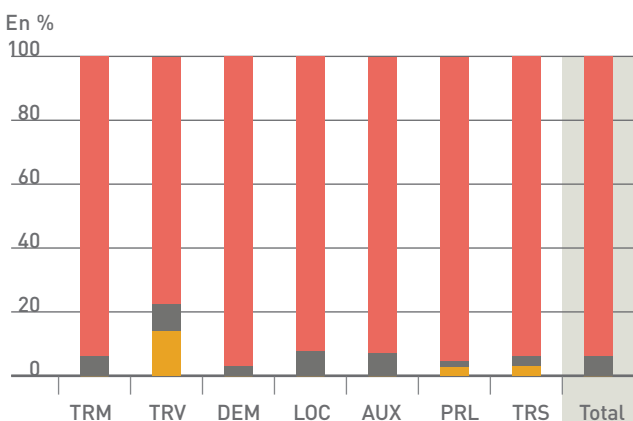
Part des embauches en CDI par secteur d'activité



C'est dans le transport routier de voyageurs que les embauches se font le plus fréquemment en CDI (près de trois quart des embauches), tandis que les propositions de CDI à l'embauche sont minoritaires dans le déménagement.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Répartition des types d'embauche en 2012



- Créations de postes
- Remplacements de départs en fin de carrière
- Embauches pour autres remplacements

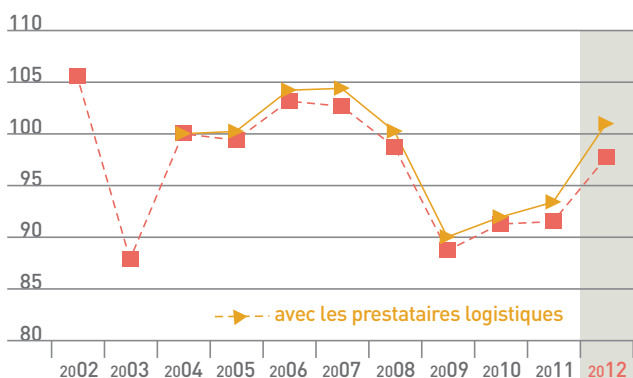
En 2012, les effectifs salariés ne s'étant pas accrus au niveau de l'ensemble de la branche conventionnelle, les créations d'emploi sont nulles. Les embauches réalisées ont par conséquent visé à remplacer les salariés qui quittaient leur établissement, soit pour cause de départ en fin de carrière (6 % des motifs de recrutement), soit pour cause d'autres départs (fin de CCD, démission, rupture conventionnelle, licenciement autre qu'économique...). Ces « autres départs » expliquent 94 % des embauches en 2012.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Nombre de départs en 2012

114 668

Evolution des départs (Indice base 100 au 31.12.2004)



Les départs de salariés mentionnés ici rassemblent l'ensemble des mouvements de sortie à l'échelle des établissements de la branche conventionnelle. Ils ne traduisent pas nécessairement des flux quittant la branche, car des salariés sortant d'établissements de la branche peuvent être recrutés par d'autres établissements de la branche.

Ces départs, tous motifs confondus (démission, retraite, Congé de Fin d'Activité, licenciement, fin de contrat, rupture conventionnelle...) se sont accrus de 9 % en 2012.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel



Départs par activité

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
2012	61 579	17 036	2 224	4 192	11 155	9 521	8 960	114 668
Evolution 2012/2011	12 %	11 %	-24 %	12 %	-15 %	64 %	1 %	9 %

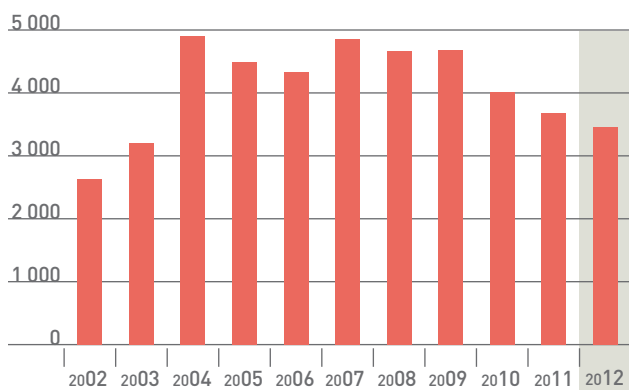
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Dans le déménagement, la baisse des effectifs salariés s'est produite dans un contexte où le recul du nombre de départs (-24 %) n'a pas compensé la diminution du volume des recrutements.

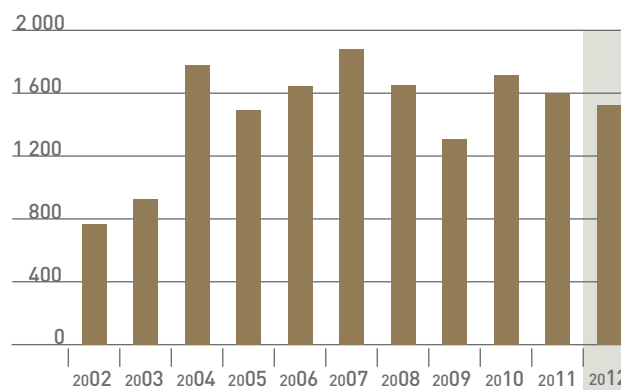
En revanche, dans le transport routier de marchandises (entendu au sens strict), les destructions d'emploi résultent de l'effet simultané de la baisse du nombre d'embauches et de la hausse de celui des départs.

Evolution des départs en fin de carrière par secteur

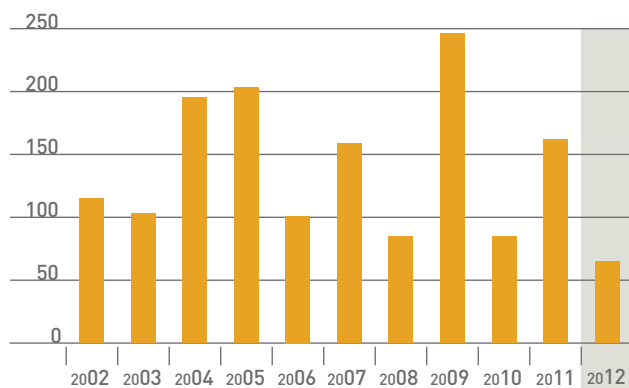
TRM



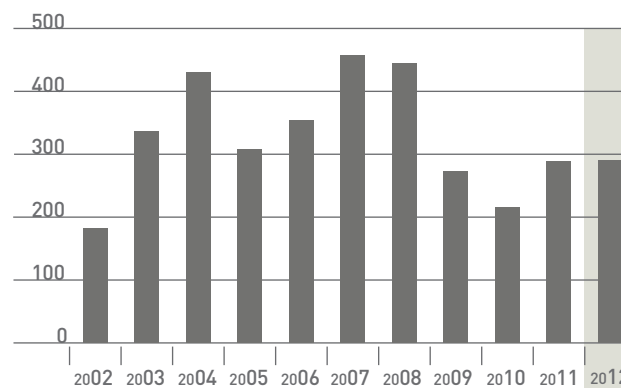
TRV



DEM



LOC

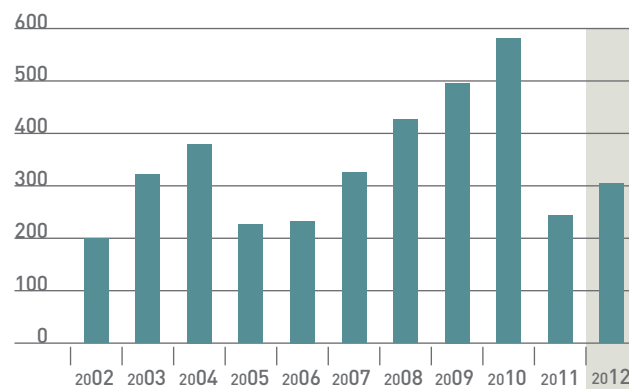


Evolution des départs en fin de carrière par secteur (suite)

AUX



TRS



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les départs en fin de carrière sont constitués de la somme des départs en retraite et des congés de fin d'activité.

Suite à la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites et aux nouvelles dispositions relatives au Congé de fin d'activité, ils marquent le pas en 2012 (-4 %).

Evolution des départs en Congé de Fin d'Activité (CFA)

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement dans le TRM

2000	1 315
2001	1 521
2002	1 811
2003	1 947
2004	1 857
2005	1 897
2006	1 771
2007	1 910
2008	1 582
2009	1 745
2010	1 705
2011	1 568
2012	962

Source : FONGECFA-Transport

Le Congé de Fin d'Activité (CFA) est un dispositif de cessation d'activité qui permet le départ anticipé avant l'âge légal de départ en retraite des conducteurs routiers sous certaines conditions d'âge et d'ancienneté, en contrepartie de l'embauche de jeunes en remplacement.

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement dans le TRV

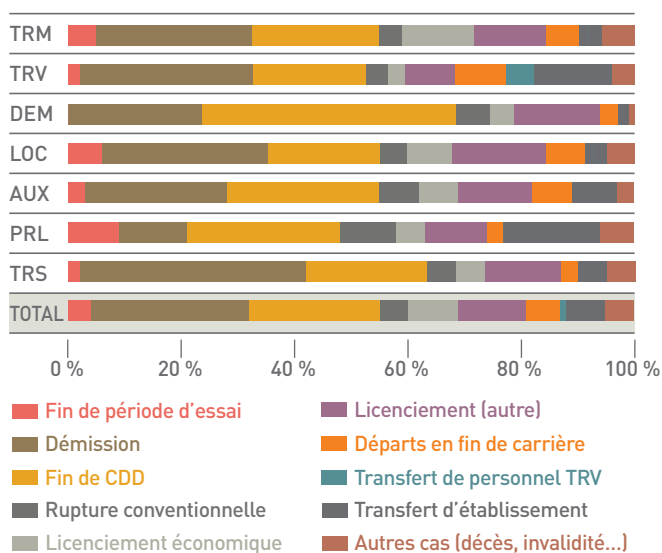
2000	133
2001	143
2002	194
2003	200
2004	203
2005	185
2006	188
2007	169
2008	157
2009	197
2010	209
2011	172
2012	142

Source : AGECEFA-Voyageurs

Entre 2010 et 2012, le nombre de nouveaux bénéficiaires du Congé de Fin d'Activité a baissé de 44 % pour les Marchandises et de 32 % pour les Voyageurs. En effet, en vertu de l'accord signé le 30 mai 2011 entre les partenaires sociaux et l'Etat, l'âge de départ en CFA a été reporté de 55 à 57 ans à partir du 1^{er} juillet 2011.



Répartition des flux de départs de l'établissement par motif et secteur en 2012 (ensemble des familles professionnelles)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

L'augmentation des flux de départs des établissements de la branche en 2012 s'explique principalement par l'augmentation des licenciements, en particulier

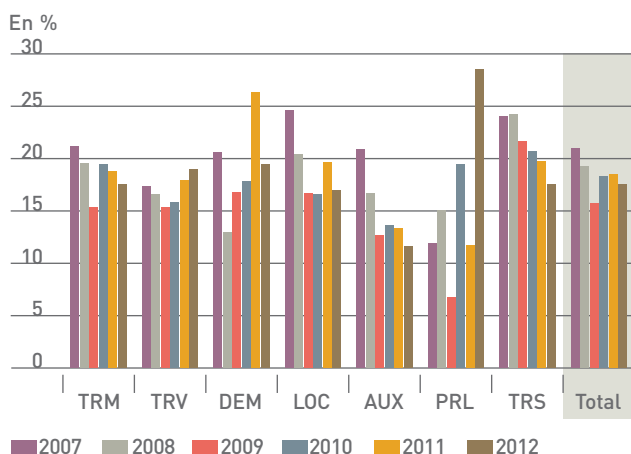
économiques, lesquels ont été multipliés par 3,5 par rapport à 2011, et représentent désormais 9 % des départs.

En revanche, dans un contexte où le marché de travail apparaissait comme peu favorable à la mobilité des salariés, les démissions ont fléchi de 10 %. Elles restent cependant encore le premier motif de départ (28 %).

La notion de transferts d'établissement s'entend au sein d'une même entreprise. Il peut s'agir de salariés qui connaissent une mobilité vers un autre établissement de l'entreprise ou du groupe, mais aussi de salariés qui sans être mobiles sont rattachés à une autre entité du groupe. Les transferts d'établissements représentent 7 % des mouvements sortants. Dans le transport routier de voyageurs, en leur adjoignant les transferts de personnel dans le cadre des garanties de reprise des salariés lors d'un changement de prestataire consécutif à un appel d'offres, les transferts représentent près d'un départ sur cinq.

Les ruptures conventionnelles représentent 5 % de l'ensemble des départs.

Evolution du taux de rotation dans la conduite par secteur

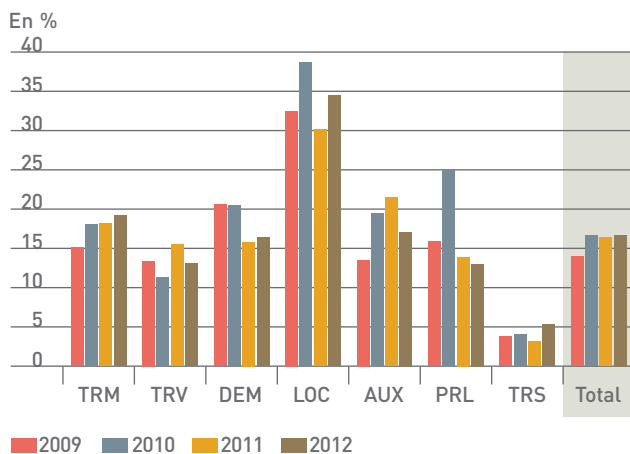


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation dans la conduite, calculé comme la somme des recrutements et des départs divisée par deux fois les effectifs en emploi en début de période, a baissé de un point en 2012. Les mouvements de main d'œuvre entrants et sortants de conducteurs sont les plus faibles chez les auxiliaires de transport, avec un taux de rotation de moins de 12 %.

Intérim

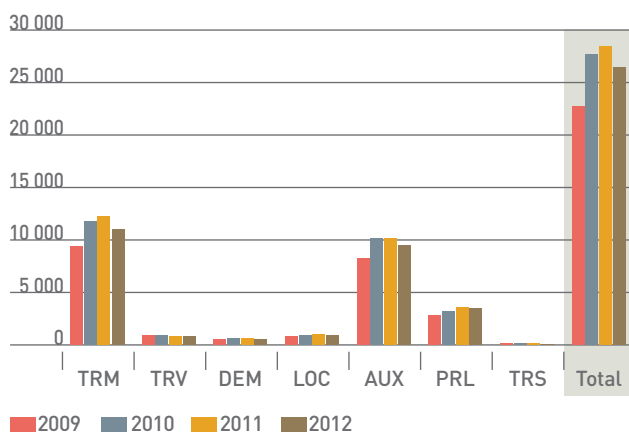
Evolution du % d'établissements déclarant avoir recours à l'intérim pour des postes de conduite (par secteur)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Moins de 17 % des établissements déclarent recourir à l'intérim pour des postes de conduite. Cette proportion monte à plus d'un tiers dans le secteur de la location. En revanche, l'utilisation de l'intérim dans le transport sanitaire est marginale.

Evolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalents temps plein)



Source : DARES, exploitation des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire
Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre d'intérimaires en équivalents temps plein se rétracte de 8 % en 2012, après deux années de progression. La consommation d'intérim diminue dans tous les secteurs d'activité de la branche.



Marché du travail

> Offres et demandes d'emploi

Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de Pôle emploi. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi,

mais pour les offres d'emploi elles sont partielles, les seules offres d'emploi adressées à Pôle emploi étant ici recensées.

Evolution des offres d'emploi de la branche par secteur (ensemble des codes ROME)

Codes NAF Rév. 2	Libellé	2011	2012	Taux de satisfaction en 2012
49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	5 231	4 829	83 %
49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	4 138	3 830	86 %
49.41A	Transports routiers de fret interurbains	17 664	13 031	84 %
49.41B	Transports routiers de fret de proximité	15 336	12 608	85 %
49.41C	Location de camions avec chauffeur	2 562	2 000	83 %
49.42Z	Service de déménagement	2 080	1 476	82 %
52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique	3 195	2 555	87 %
52.29A	Messagerie, fret express	2 172	1 616	84 %
52.29B	Affrètement et organisation des transports	3 946	2 960	81 %
53.20Z	Autres activités de poste et de courrier	1 045	907	90 %
77.12Z	Location et location-bail de camions	954	737	83 %
80.10Z	Activités de sécurité privée, partie transports de fonds	2 498	2 198	83 %
86.90A	Ambulances	4 723	4 029	83 %
Total branche CCNTR		65 545	52 776	84 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (IPERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel

Les offres d'emploi déposées par les entreprises de la branche conventionnelle au sens de la CCNTR se sont contractées de 19% en 2012. Tous les secteurs d'activité de la branche sont concernés. Cependant le repli des offres est modéré dans le transport routier de voyageurs (-8%), tandis que dans le déménagement elles chutent de 29%.

Le taux de satisfaction des offres d'emploi se calcule comme le nombre d'offres d'emploi satisfaites au cours d'une année sur le nombre d'offres d'emploi sorties (satisfaites ou annulées) au cours de la même année (x 100). Il est généralement considéré comme

traduisant les éventuelles difficultés que rencontrent les entreprises à satisfaire leurs besoins de main d'œuvre : une augmentation de ce taux est interprétée comme une diminution des difficultés de recrutement. Néanmoins, le taux de satisfaction mesuré diminue mécaniquement dans un contexte de retournement conjoncturel, lorsque les entreprises sont amenées à annuler ou reporter leur projet de recrutement, et donc à retirer leur offre d'emploi. C'est vraisemblablement ce qui explique la diminution observée du taux de satisfaction des offres dans les secteurs du transport routier et de la logistique en 2012 (-3 points).

Répartition des offres par emploi (code ROME) en 2012

Codes ROME V-3	Libellé	Nombre d'offres déposées	Taux de satisfaction des offres	Taux d'évolution 2012/2011 des offres déposées
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	1 365	89 %	-4 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	27 925	94 %	-15 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	3 691	85 %	-13 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	15 683	86 %	-20 %
N1102	Déménagement	2 207	83 %	-23 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	84 238	90 %	-19 %
N1105	Manutention manuelle de charges	28 417	91 %	-12 %
N1201	Affrètement transport	732	76 %	-35 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	1 172	79 %	-26 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	1 577	76 %	0 %
N1302	Direction de site logistique	1 043	76 %	2 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	6 890	77 %	-11 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	41 059	83 %	-21 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	5 988	84 %	-5 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	10 588	86 %	1 %
N4104	Courses et livraisons express	2 973	87 %	-15 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	23 573	86 %	-13 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	365	73 %	-24 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	118	76 %	8 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	2 048	77 %	-23 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	414	77 %	-16 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		262 066	88 %	-17 %
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL FRANCE		3 029 754	84 %	



Les offres d'emploi pour les métiers spécifiques du transport routier et de la logistique – appréhendées par une sélection des codes ROME – représentent en 2012 près de 9 % des offres d'emploi déposées par les entreprises de l'ensemble de l'économie nationale (tous secteurs confondus). Leur nombre a baissé en 2012 pour chacun des métiers du transport routier et de la logistique, excepté pour certains métiers de direction ainsi que pour la conduite de transport en commun sur route (+1 %).

Evolution des demandes d'emploi enregistrées par code ROME (demandeurs de catégories A : personnes tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)

Codes ROME V-3	Libellé	2011	2012	Taux d'évolution 2012/2011
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	5 916	5 942	0 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	70 841	70 733	0 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	12 607	12 815	2 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	42 518	43 043	1 %
N1102	Déménagement	4 596	4 557	-1 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	136 372	140 331	3 %
N1105	Manutention manuelle de charges	89 826	93 600	4 %
N1201	Affrètement transport	1 334	1 276	-4 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	3 232	3 429	6 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	4 763	5 390	13 %
N1302	Direction de site logistique	1 792	1 895	6 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	13 436	13 248	-1 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	74 093	76 193	3 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	9 117	9 646	6 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	15 533	15 150	-2 %
N4104	Courses et livraisons express	3 962	4 316	9 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	87 297	88 859	2 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 919	1 897	-1 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	325	349	7 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	3 481	3 422	-2 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	399	451	13 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		583 359	596 542	2 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Parallèlement, les demandes d'emploi enregistrées en 2012 (flux de nouvelles inscriptions au fichier des demandeurs d'emploi de Pôle emploi) se sont accrues de 2 % pour l'ensemble des métiers spécifiques au transport et à la logistique.

Evolution des demandes en stock

Codes

ROME

V-3 Libellé

	Demandes en stock au 31.12.2011	Demandes en stock au 31.12.2012	Taux d'évolution 2012/2011
G1201 Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	5 107	5 364	5 %
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	70 356	74 984	7 %
J1305 Conduite de véhicules sanitaires	9 198	9 658	5 %
N1101 Conduite d'engins de déplacement des charges	42 590	46 733	10 %
N1102 Déménagement	2 864	3 109	9 %
N1103 Magasinage et préparation de commandes	114 269	125 483	10 %
N1105 Manutention manuelle de charges	63 089	68 563	9 %
N1201 Affrètement transport	972	1 010	4 %
N1202 Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	2 275	2 528	11 %
N1301 Conception et organisation de la chaîne logistique	3 588	4 396	23 %
N1302 Direction de site logistique	1 705	1 968	15 %
N1303 Intervention technique d'exploitation logistique	12 285	13 028	6 %
N4101 Conduite de transport de marchandises sur longue distance	60 798	67 135	10 %
N4102 Conduite de transport de particuliers	8 270	9 328	13 %
N4103 Conduite de transport en commun sur route	14 220	15 090	6 %
N4104 Courses et livraisons express	2 753	3 107	13 %
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	68 774	74 837	9 %
N4201 Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 696	1 770	4 %
N4202 Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	290	303	4 %
N4203 Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	2 728	2 893	6 %
N4204 Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	322	383	19 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE	488 149	531 670	9 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Les demandes en stock sur les métiers spécifiques au transport et à la logistique ont augmenté de 9% en 2012, soit plus rapidement que les flux de nouveaux

demandeurs d'emploi, ce qui montre que le volume des sorties des listes de demandeurs d'emploi est resté en-deçà du nombre des nouveaux demandeurs d'emploi.

Tous les métiers du transport routier et de la logistique sont concernés par la hausse des demandes d'emploi en stock.



Répartition des demandes d'emploi selon l'âge et le sexe en 2012

Codes ROME V-3	Libellé	Pour les demandes d'emploi enregistrées			Pour les demandes en stock		
		Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans	Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	60 %	19 %	14 %	61 %	11 %	27 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	61 %	27 %	13 %	68 %	15 %	23 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	32 %	13 %	9 %	32 %	10 %	14 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	3 %	19 %	9 %	4 %	11 %	15 %
N1102	Déménagement	0 %	28 %	6 %	0 %	20 %	12 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	17 %	27 %	8 %	19 %	16 %	16 %
N1105	Manutention manuelle de charges	6 %	39 %	6 %	8 %	25 %	13 %
N1201	Affrètement transport	37 %	21 %	14 %	38 %	14 %	22 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	50 %	24 %	10 %	48 %	15 %	20 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	28 %	10 %	17 %	25 %	6 %	25 %
N1302	Direction de site logistique	12 %	3 %	25 %	10 %	2 %	36 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	29 %	16 %	15 %	28 %	9 %	24 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	3 %	9 %	17 %	3 %	6 %	22 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	16 %	7 %	26 %	16 %	4 %	35 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	18 %	8 %	23 %	18 %	4 %	31 %
N4104	Courses et livraisons express	8 %	41 %	10 %	11 %	21 %	22 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	5 %	18 %	13 %	5 %	11 %	22 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	14 %	3 %	33 %	13 %	1 %	42 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	18 %	5 %	28 %	17 %	5 %	38 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers marchandises	37 %	25 %	10 %	38 %	16 %	17 %
N4204	Intervention technique d'exploit. transports routiers de personnes	35 %	21 %	16 %	33 %	13 %	28 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		17 %	23 %	11 %	20 %	14 %	19 %
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL FRANCE		50 %	28 %	12 %	51 %	17 %	20 %

20 % des demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers du transport routier et de la logistique sont des femmes. Elles sont surreprésentées dans les listes de demandeurs d'emploi en recherche d'un métier relatif aux opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage (68 %). A l'opposé, les métiers du déménagement sont quasiment exclusivement recherchés par des hommes.

La proportion de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, hommes ou femmes, est sensiblement la même parmi ceux recherchant un emploi dans le transport routier que parmi ceux recherchant un autre

type d'emploi. Plus de 30 % des demandeurs d'emploi recherchant un poste de direction ou en conduite de transport de voyageurs ont plus de 50 ans.

Les moins de 25 ans représentent 23 % des demandes enregistrées en transport routier et logistique (et 28 % de l'ensemble des demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi, tous codes ROME confondus). 41 % des demandeurs d'emploi qui se sont inscrits en 2012 pour rechercher un poste en lien avec les courses et livraisons express ont moins de 25 ans, alors qu'ils ne sont que 9 % pour la conduite de transport de marchandises sur longue distance.

Evolution du taux de tension par emploi (tous secteurs confondus)

Codes

ROME

V-3 Libellé



Code ROME	Libellé	2011	2012
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	24 %	23 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	46 %	39 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	34 %	29 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	46 %	36 %
N1102	Déménagement	63 %	48 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	76 %	60 %
N1105	Manutention manuelle de charges	36 %	30 %
N1201	Affrètement transport	84 %	57 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	49 %	34 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	33 %	29 %
N1302	Direction de site logistique	57 %	55 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	58 %	52 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	70 %	54 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	69 %	62 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	68 %	70 %
N4104	Courses et livraisons express	89 %	69 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	31 %	27 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	25 %	19 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	34 %	34 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	76 %	60 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	124 %	92 %
TOTAL FRANCE		54 %	44 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes et STMT-Offres (PERSEE/COSI)

L'augmentation des demandes d'emploi enregistrées, conjuguées à la baisse des offres d'emploi, conduit mécaniquement à la diminution du taux de tension des métiers du transport routier et de la logistique, calculé comme le nombre d'offres d'emploi déposées pour une demande d'emploi enregistrée. Cette baisse, de 10 points en 2012, concerne tous les métiers à l'exception de celui

de la conduite de transport en commun sur route, pour lequel les tensions de recrutement apparaissent comme les plus fortes (70 %). En outre, un seul emploi dépasse le seuil considéré comme critique de 0,75, celui relatif à l'exploitation des transports routiers de personnes.



Projets de recrutement jugés difficiles dans l'enquête BMO 2013

Métiers	% recrutements difficiles
Cadres des transports	29,4 %
Ingénieurs et cadres logistique, planning, ordonnancement	46,8 %
Agents d'exploitation des transports (personnels sédentaires)	29,1 %
Contrôleurs des transports (personnels roulants)	5,3 %
Responsables logistiques (non cadres)	36,8 %
Agents administratifs des transports de marchandises	36,5 %
Employés des transports et du tourisme	33,2 %
Techniciens des transports et de tourisme	44,7 %
Conducteurs et livreurs sur courte distance	30,3 %
Conducteurs routiers et grands routiers	51,6 %
Conducteurs de transport en commun sur route	59,4 %
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	59,2 %
Responsables de magasinage, de tri, de manutention	44,5 %
Ouvriers qualifiés magasinage et manutention (caristes, préparateurs de commandes...)	25,9 %
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	22,7 %

Source : Enquête BMO 2013

L'enquête Besoins en Main-d'Oeuvre (BMO), réalisée annuellement par Pôle emploi, avec le concours du Crédoc, et qui porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État et entreprises publiques, repère en particulier les projets de recrutements jugés difficiles.

Elle confirme que les difficultés de recrutement sont les plus aigües pour les métiers de la conduite de véhicules de transport routier de personnes : près de 60 % des recruteurs peinent ainsi à pourvoir des postes de conducteurs de transport en commun sur route ou de conducteurs de véhicules légers (dont ambulances).



> Dispositifs soutenus par la branche pour la formation des demandeurs d'emploi

Préparations opérationnelles à l'emploi (POE) individuelles financées par l'OPCA-TRANSPORTS en 2012

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	318	8	3	0	7	336
Voyageurs	453	0	0	0	15	468
Transport sanitaire	13	0	0	0	12	25
Total	784	8	3	0	34	829

Source : OPCA-TRANSPORTS

Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) permettent de former, avec des financements Pôle emploi et OPCA-TRANSPORTS, des demandeurs d'emploi préalablement à leur prise d'un poste en CDI ou en CDD d'au moins douze mois. D'une durée de 400 heures maximum, elles peuvent être utilisées pour une formation pré-qualifiante précédant un contrat de professionnalisation.

Initié en 2011, le dispositif a permis en 2012 de former 829 personnes dans la branche, dont 95 % pour la conduite. Une large majorité des bénéficiaires était embauchée dans des entreprises de transport routier

de voyageurs, tandis que le transport sanitaire est resté relativement à l'écart du dispositif (3 % des POE individuelles de la branche).

A ces effectifs en POE individuelles, s'ajoutent 765 stagiaires en POE collectives qui ont suivi en 2012 une formation dans les domaines de la conduite ou de la manutention et du magasinage.

N.B. La répartition des effectifs formés entre les familles professionnelles de la branche s'effectue sur la base, non de l'emploi occupé, mais du libellé des formations suivies, appréciées par leur Formacode (codes relatifs à une nomenclature des formations).

Contrats de sécurisation professionnelle financés par l'OPCA-TRANSPORTS en 2012

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	372	125	260	5	418	1 180
Voyageurs	13	6	7	1	19	46
Transport sanitaire	14	5	3	0	31	53
Total	399	136	270	6	468	1 279

Source : OPCA-TRANSPORTS

Entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2011, les contrats de sécurisation professionnelle (CSP), d'une durée maximale de 12 mois, visent le retour à l'emploi - le cas échéant au moyen d'une reconversion ou d'une création ou reprise d'entreprise - de salariés qui font l'objet d'une procédure de licenciement économique dans une entreprise non soumise à l'obligation

de proposer un congé de reclassement. 92 % des 1 279 salariés bénéficiaires d'un contrat de sécurisation professionnelle dans la branche en 2012 étaient employés dans une entreprise de transport de fret, et parmi eux 22 % ont suivi une formation relative aux métiers de l'entrepôt (manutention-magasinage).



Formation

> Formations réalisées

Il s'agit de présenter ici les effectifs formés sur des spécialités transport-logistique relevant des familles professionnelles de la CPNE dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, les établissements qu'ils soutiennent, à

l'AFPA, ainsi que dans les organismes de formation qui préparent aux CQP de convoyeur, dabiste ou agent de caisse, et ce quel que soit le statut des personnes ayant suivi ces formations (salarié, demandeur d'emploi, étudiant ou élève).

Formations d'accès au métier

Sortants ayant obtenu un diplôme, un titre ou un CQP en 2012

Sont ici présentés les effectifs ayant obtenu un diplôme d'Etat (par la voie scolaire ou l'alternance), un titre professionnel ou un CQP en 2012 à l'issue de leur formation dans les organismes de développement et/

ou dispensateurs de formation de la branche - et dans les établissements soutenus par eux -, à l'AFPA, ainsi que dans les organismes qui préparent aux CQP de convoyeur, dabiste ou agent de caisse.

Diplômes, titres professionnels ou CQP par famille professionnelle délivrés en 2012 par la branche

	Diplôme d'Etat (DE) ou Titre professionnel (TP) ou CQP	Diplômes, titres ou CQP délivrés en 2012
Direction-encadrement		
Mastère	DE	22
Master I et II	DE	302
Manager opérationnel transport et logistique (EST)	TP	39
MTLCI Manager Transport Logistique et Commerce international (ISTELI - AFT-IFTIM)	TP	59
RPTL Responsable production transport logistique (ISTELI - AFT-IFTIM)	TP	183
RPTP Responsable production transport de personnes (ENSTV - AFT-IFTIM)	TP	11
CERELOG (AFT-IFTIM)	TP	77
RTMAA Responsable du transport multimodal et activités associées (PROMOTRANS)	TP	73
RUL Responsable d'unité logistique (PROMOTRANS)	TP	86

Suite du tableau

	Diplôme d'Etat (DE) ou Titre professionnel (TP) ou CQP	Diplômes, titres ou CQP délivrés en 2012
Conduite		
CAP Conducteur routier « marchandises » (1 et 2 ans)	DE	1 207
CAP Déménageur sur VUL	DE	30
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	DE	28
CAP Conducteur Livreur Marchandises	DE	91
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	DE	438
TP Agent de distribution et de livraison de plis, colis et services	TP	11
TP Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	TP	112
TP Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur	TP	6 214
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	TP	1 869
TP conducteur routier en transport interurbain de voyageurs	TP	3 865
CQP Métiers du Convoyage de Fonds et Valeurs	CQP	326
Exploitation-gestion		
Bac Pro Exploitation des Transports	DE	149
Bac Pro Transport	DE	749
Bac Pro Logistique (2 et 3 ans)	DE	2 081
BTS Transport	DE	780
DUT « Gestion Logistique et Transport »	DE	850
Licence professionnelle (PROMOTRANS)	DE	63
Ecole de Maîtrise du Transport Routier (PROMOTRANS)	TP	101
Technicien d'exploitation en transports terrestres de marchandises	TP	87
TSTL Technicien supérieur transport logistique	TP	264
TSTP Technicien supérieur transport de personnes (ENSTV – AFT-IFTIM)	TP	17
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique	TP	364
Technicien en logistique d'entreposage	TP	142
Assistant d'exploitation en transport routier de marchandises	TP	82
Manutention-magasinage		
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	DE	613
TP Cariste d'entrepôt	TP	862
TP Agent magasinier	TP	787
TP Préparateur de commandes en entrepôt	TP	1 377
CQP Métiers d'Opérateur de traitements de valeurs	CQP	195
Maintenance		
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	DE	119
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles option « véhicules industriels »	DE	182
BTS Après-Vente Automobile option Véhicules Industriels	DE	10
TSMVI Technicien supérieur de maintenance de véhicules industriels (ESMVI - PROMOTRANS)	TP	11
Technicien en Maintenance des Parcs de Véhicules Industriels (PROMOTRANS)	TP	11
CQP Métiers de la Gestion et de la maintenance des installations bancaires automatisées	CQP	110
Total		25 049

Source : AFPA, AFT, AIFC, Brink's, EST, Items, Loomis, Promotrans, Prosegur, Temis



Sur le périmètre des formations propre aux familles professionnelles de la branche conventionnelle, le nombre de diplômes d'Etat, titres professionnels et certificats de qualification professionnelle (CQP) délivrés par l'AFPA, les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, ou soutenus par eux, et les organismes agréés pour délivrer les

CQP de la branche s'est accru de 7 % en 2012. Pour les formations spécifiques à la famille manutention-magasinerie, qui concentre 23 % des certifications délivrées par ces organismes, derrière la conduite (57 % des certifications), la progression est même de 15 %.

Titres professionnels délivrés dans l'ensemble des centres agréés

	2009	2010	2011	2012	Evolution 2012/2011
Agent(e) magasinier(ère)	838	1 105	1 517	1 364	-10 %
Assistant(e) d'exploitation en transports routiers de marchandises	71	63	109	74	-32 %
Cariste d'entrepôt	716	899	1 191	1 457	22 %
Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur	3 855	5 042	6 562	6 622	1 %
Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules	1 510	1 636	2 110	2 136	1 %
Conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs	2 316	3 142	3 759	4 047	8 %
Conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	145	94	150	153	2 %
Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	712	1 069	1 105	1 624	47 %
Technicien(ne) d'exploitation en transports de marchandises	41	9	63	78	24 %
Technicien(ne) en logistique d'entreposage	153	186	218	246	13 %
Technicien(ne) supérieur(e) des transports de personnes	15	40	49	36	-27 %
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique	387	493	408	398	-2 %
Technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transitaire aérien et maritime	96	62	129	128	-1 %
Technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transport terrestre	155	158	209	200	-4 %
TOTAL FRANCE	11 010	13 998	17 579	18 563	6 %

Source : DGEFP - Mission des politiques de formation et de qualification
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Les titres professionnels transport –logistique délivrés dans l'ensemble des centres agréés se sont globalement accrus de 6 % en 2012, et jusqu'à 47 % pour le titre professionnel Préparateur(trice) de commandes en entrepôt.

L'AFPA et les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche sont à l'origine de 93 % de l'ensemble des titres professionnels délivrés en 2012 sur la famille professionnelle Conduite.

Diplômes d'Etat délivrés

	2009	2010	2011	2012	Evolution 2012/2011
CAP Conducteur routier « marchandises »	896	1 131	1 321	1 392	5 %
BEP Conduite et services dans les transports routiers	1 272	1 094	1 483	82	-94 %
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	224	205	192	164	-15 %
Bac Pro Exploitation des Transports	750	760	912	31	-97 %
Bac Pro Logistique	1 728	1 697	2 157	2 784	29 %
BTS Transport	964	948	1 002	1 113	11 %
CAP Agent d'entrepôt et de messagerie	964	914	1 151	1 174	2 %
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	362	395	1 110	1 142	3 %
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	2 585	2 686	3 118	2 985	-4 %
TOTAL FRANCE	9 745	9 830	12 446	10 867	-13 %

Source : Céreq (Base de données Reflet et Enquête Ecole), DREES et Ministère de l'Education Nationale

En matière de formations transport-logistique, le volume des diplômes d'Etat délivrés est inférieur de 40 % au volume des certifications par les titres professionnels. Les diplômes d'Etat en transport-logistique refluent en 2012 de 13 %. En fait, si l'on tient compte des BEP Logistique et commercialisation et BEP

Maintenance des véhicules et des matériels, dont les dernières sections ont été fermées en 2011, on calcule que le nombre de sortants d'une formation diplômante en transport-logistique a été pratiquement divisé par deux en trois ans.

Inscrits postulant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre en 2013

Sont ici présentés les effectifs susceptibles de sortir en 2013 avec un diplôme, un titre professionnel ou un CQP à l'issue de leur formation auprès des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche - et dans les établissements soutenus par eux -, des organismes agréés pour délivrer les CQP de la branche, ainsi qu'à l'AFPA. Il s'agit des effectifs en

formation ayant déjà obtenu en 2013 leur diplôme, titre ou certification au moment de notre enquête auprès des organismes de formation, et des effectifs estimés par ces organismes de formation sur la base des inscrits aux sessions se déroulant éventuellement encore en fin d'année 2013.



Répartition des inscrits postulant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre par famille professionnelle en 2013

Diplôme
d'Etat (DE) ou
Titre Professionnel
(TP) ou CQP

Effectifs,
estimé des diplômés
et certifiés en 2013

Direction-encadrement		
Mastère	DE	20
Master I et II	DE	323
Manager opérationnel transport et logistique (EST)	TP	54
MTLCI Manager Transport Logistique et Commerce international (ISTELI – AFT-IFTIM)	TP	113
RPTL Responsable production transport logistique (ISTELI – AFT-IFTIM)	TP	245
RPTP Responsable production transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	23
Responsable en logistique (AFT-IFTIM)	TP	225
RTMAA Responsable du transport multimodal et activités associées (PROMOTRANS)	TP	53
RUL Responsable d'unité logistique (PROMOTRANS)	TP	28
MOLI Manager des Opérations de Logistique Internationale (PROMOTRANS)	TP	66
Conduite		
CAP Conducteur routier « marchandises » (en 1 et 2 ans)	DE	1487
CAP Déménageur sur VUL	DE	31
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	DE	15
CAP Conducteur Livreur Marchandises	DE	137
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	DE	467
TP Agent de distribution et de livraison de plis, colis et services	TP	26
TP Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	TP	54
TP Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur	TP	6 601
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	TP	1 951
TP conducteur routier en transport interurbain de voyageurs	TP	4 749
CQP Métiers du Convoyage de Fonds et Valeurs	CQP	362
Exploitation-gestion		
Bac Pro Transport	DE	1 003
Bac Pro Logistique (en 2 et 3 ans)	DE	2 357
BTS Transport et Prestations Logistiques	DE	1 123
DUT « Gestion Logistique et Transport »	DE	968
Licences professionnelles (PROMOTRANS)	DE	85
Ecole de Maîtrise du Transport Routier (PROMOTRANS)	TP	258
Technicien d'exploitation en transports terrestres de marchandises	TP	95
TSTL Technicien supérieur transport logistique	TP	330
TSTP Technicien supérieur transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	31
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique	TP	445
Technicien en logistique d'entreposage	TP	138
Assistant d'exploitation en transport routier de marchandises	TP	40
Manutention-magasiner		
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	DE	787
TP Cariste d'entrepôt	TP	973
TP Agent magasinier	TP	923
TP Préparateur de commandes en entrepôt	TP	1 363
CQP Métiers d'Opérateur de traitements de valeurs	CQP	292
Maintenance		
CAP Maintenance des véhicules option véhicules industriels	DE	137
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles option véhicules industriels (en 2 et 3 ans)	DE	157
BTS Après-Vente Automobile option Véhicules Industriels	DE	18
Technicien en Maintenance des Parcs de Véhicules Industriels (PROMOTRANS)	TP	18
CQP Métiers de la Gestion et de la maintenance des installations bancaires automatisées	CQP	203
Total		28 774

Environ 28 770 personnes formées à l'AFPA, dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, ou soutenus par eux, et les organismes agréés pour délivrer les CQP de la branche, sont susceptibles d'obtenir en 2013 une certification relative aux familles professionnelles de la branche conventionnelle : 55 % pour une certification aux

métiers de la conduite, 24 aux métiers de la famille professionnelle exploitation-gestion, et 15 % à ceux de la famille manutention-magasinage.

Les chiffres définitifs montrent qu'en 2013 le nombre de CQP des métiers du transport de fonds et de valeurs a progressé de 35 %, après +9 % en 2012.

Formations obligatoires

Sont ici présentés les effectifs en formation obligatoire soutenus par la profession.

Répartition des effectifs en formation obligatoire formés dans les organismes de formation soutenus par la branche

Familles Professionnelles			
Formations d'accès au métier	Effectifs 2012	Formations continues	Effectifs 2012
Direction-encadrement			
Attestations de capacité	3 456	Matières dangereuses	1 090
Conduite			
FIMO(*)	18 890	FCO(*)	106 514
Passerelles vers Marchandises	1 077	FCO par délégation de compétences	12 141
Passerelles vers Voyageurs	2 048	Recyclage formation matières dangereuses	9 963
Formation initiale matières dangereuses	12 784	Recyclage permis à points	10 279
Permis de conduire	5 942		
Exploitation-gestion			
		Exploitation Matières dangereuses	519
Manutention-magasinage			
CACES débutants	35 538	CACES expérimentés	15 675
Autres			
Conseiller à la sécurité (initiale)	718	Conseiller à la sécurité (recyclage)	274
		Formation de formateurs	312
Total			237 220

(*) Formation effectuée à l'AFPA, dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AIFC et Promotrans ou soutenus par la profession (compte propre et compte d'autrui).

Source : AFPA, AFT, AIFC, Promotrans

L'AFPA et les organismes de formation de la branche (ou soutenus par eux) ont dispensé 237 220 formations à caractère obligatoire en 2013.

Il faut noter que les formations dispensées par les organismes de formation soutenus par la branche ne le sont pas qu'au seul bénéfice de la branche : des personnes sont bien entendu également formées pour le compte propre.



Ensemble des stagiaires inscrits et reçus aux formations obligatoires à la conduite routière en 2012

	en entreprise par moniteur		en centre agréé	
	inscrits	reçus	inscrits	reçus
FIMO marchandises	16	16	18 289	17 897
FCO marchandises	11 141	11 099	110 261	110 054
« Passerelle » marchandises	0	0	1 326	1 320
FIMO voyageurs	842	803	3 759	3 652
FCO voyageurs	9 898	9 860	10 350	10 276
« Passerelle » voyageurs	62	62	2 446	2 419

Source : DST/DGITM/MEDDE

Le tableau précédent ne se retient pas aux organismes de formation soutenus par la branche, et présente l'ensemble du bilan des formations obligatoires à la conduite routière en 2012 sur le territoire français (y compris DOM). Il permet par exemple de mettre en

évidence que 84 % des FCO ont été réalisées auprès des organismes de formation soutenus par la branche. Il montre encore qu'une FCO Marchandises sur dix est dispensée en entreprise par des moniteurs, ainsi qu'une FCO Voyageurs sur deux.

Formations continues (hors formations obligatoires)

Sont ici présentés les effectifs en formation continue – ne donnant pas lieu à la délivrance d'un diplôme d'Etat

ou d'un titre – dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AIFC et Promotrans.

Répartition des effectifs en formation continue par famille professionnelle en 2012 (hors formations obligatoires)

Familles Professionnelles

	Effectifs en formation continue
Direction-encadrement	3 924
Conduite	8 784
Exploitation-gestion	1
Manutention-magasinerie	13 413
Maintenance	11
Autres	16 318
Total	42 451

Source : AIFC, Promotrans

Les effectifs envoyés en formation continue, hors formations obligatoires, dans les centres dispensateurs de formation de la branche ont diminué de 4 % en 2012 (après -3 % en 2011).

> Utilisation des dispositifs de formation

Sont ici présentés les effectifs en apprentissage dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, ainsi que les effectifs communiqués par l'OPCA-TRANSPORTS pour les salariés des établissements de la branche conventionnelle qui ont réalisé en 2012 leur formation dans le cadre des contrats de professionnalisation, des

périodes de professionnalisation, du plan de formation, du DIF et de la VAE. Il convient de préciser que les chiffres OPCA-TRANSPORTS reprennent les effectifs formés - sur ces dispositifs - par les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche (chiffres déjà inclus dans la rubrique précédente), mais englobent également les actions

réalisées par les autres opérateurs qui interviennent sur ces formations. En ce qui concerne la VAE, sont également distingués les candidats accompagnés par l'AFT, PROMOTRANS, l'AFPA, ainsi que l'ensemble des candidats à la VAE sur les titres professionnels et

diplômes d'Etat des spécialités transport-logistique relevant des familles professionnelles de la CPNE. Sont aussi présentés les effectifs de tuteurs, toutes catégories confondues, formés dans la branche conventionnelle.

Apprentissage

Sont ici présentées les statistiques sur l'apprentissage soutenu par l'AFT et Promotrans, que ce soit dans les Centres de Formation des Apprentis (CFA)

ou les établissements de l'Education Nationale ou de l'enseignement supérieur.

Répartition des effectifs en apprentissage par famille professionnelle en 2012

	Effectifs inscrits en 1 ^{ère} année d'apprentissage au 31.12.2012	Effectifs inscrits en dernière année d'apprentissage au 31.12.2012	Effectifs totaux en apprentissage au 31 décembre 2012 (1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} année)	Nombre de diplômes ou titres délivrés par la voie de l'apprentissage en 2012
Direction Encadrement	269	268	533	266
Conduite	1 062	825	1 384	718
Exploitation-gestion	914	1 028	2 382	939
Manutention-magasinage	178	111	318	123
Maintenance	134	136	368	156
Autres	8	8	8	0
Total	2 565	2 376	4 993	2 202

Source : AFT, Promotrans

En 2012, près de 5 000 apprentis étaient soutenus par l'AFT ou Promotrans. Parmi eux, 40 % étaient en contrat d'apprentissage dans des entreprises de transport relevant de la CCNTR. Si on ajoute à ces apprentis ceux qui sont formés par des organismes de formation non

soutenus par la branche, ce sont, d'après l'enquête Tableau de bord, plus de 3 000 salariés en apprentissage qui sont en contrat dans les établissements de la branche (soit 0,5 % des effectifs).

Professionalisation

Contrats de professionalisation par famille professionnelle et activité en 2012

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	1 116	1 401	278	20	658	3 473
Voyageurs	828	135	0	17	84	1 064
Transport sanitaire	170	30	0	0	17	217
Total	2 114	1 566	278	37	759	4 754

Source : OPCA-TRANSPORTS



Périodes de professionnalisation par famille professionnelle et activité en 2012

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	1 240	172	3	2	673	2 090
Voyageurs	364	17	0	10	112	503
Transport sanitaire	339	2	0	0	17	358
Total	1 943	191	3	12	802	2 951

Source : OPCA-TRANSPORTS

Le nombre de contrats de professionnalisation dans les entreprises de la branche conventionnelle a progressé de 12 % en 2012, après +18 % en 2011. Cette progression est entièrement attribuable à l'activité marchandises (+20 %).

A contrario, le nombre de périodes de professionnalisation a continué de décroître en 2013 : -17 %, après -10 % en 2012. Le recul est particulièrement marqué dans le transport sanitaire (-60 %) habituellement très consommateur de périodes de professionnalisation.

Plan de formation

Plan de formation – de 10 salariés par famille professionnelle et activité en 2012

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	5 688	1 511	900	22	1 802	9 923
Voyageurs	622	149	12	0	350	1 133
Transport sanitaire	730	360	0	0	736	1 826
Total	7 040	2 020	912	22	2 888	12 882

Source : OPCA-TRANSPORTS

Plan de formation 10 salariés et + par famille professionnelle et activité en 2012

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	24 811	7 698	6 225	320	15 064	54 118
Voyageurs	5 165	1 195	46	165	2 884	9 455
Transport sanitaire	984	329	4	2	1 111	2 430
Total	30 960	9 222	6 275	487	19 059	66 003

Source : OPCA-TRANSPORTS

Les effectifs formés dans le cadre du plan de formation ont crû de 2 % dans les entreprises de moins de 10 salariés, du fait de progressions enregistrées en marchandises et transport sanitaire (respectivement +3 % et +8 %). En revanche, dans les entreprises de moins de 10 salariés du transport routier de voyageurs, les effectifs formés au titre du plan de formation régressent de 17 % en 2012.

Une baisse de 11 % des effectifs des entreprises du TRV de 10 salariés et plus formés dans le cadre du plan de formation s'observe également en 2012. Cette baisse est de -4 % pour les marchandises et -9 % pour le transport sanitaire.

Néanmoins, les formations prises en charge en 2012 pour des salariés des entreprises de 10 salariés et plus qui versent tout ou partie de leur plan de formation à

l'OPCA-TRANSPORTS ne sont pas ici exhaustives. Les versements à l'OPCA-TRANSPORTS au titre du plan +10 sont volontaires (le plan +10 est une contribution dont le versement à l'OPCA-TRANSPORTS n'a aucun caractère

obligatoire) : 75 % des entreprises de 10 salariés et plus sont adhérentes à l'OPCA-TRANSPORTS, soit 63 % des effectifs salariés des entreprises de cette classe de taille.



Effectifs de tuteurs formés par activité

		2009	2010	2011	2012
Marchandises	781	379	351	383	1 306
Voyageurs	181	161	107	131	216
Transport sanitaire	52	38	38	40	167
Total	1 014	578	496	554	1 689

Source : OPCA-TRANSPORTS

Sont ici présentés les effectifs de tuteurs formés au titre de l'accompagnement des contrats de professionnalisation dans les entreprises de la branche des transports routiers et activités auxiliaires des

transports. L'augmentation du nombre de tuteurs formés en 2012 correspond au développement des formations en ligne T-Tutorat par l'OPCA-TRANSPORTS.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Droit Individuel à la Formation (DIF) prioritaire par famille professionnelle et activité en 2012

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	4 607	1 471	274	7	9 935	16 294
Voyageurs	114	80	0	0	303	497
Transport sanitaire	1 252	123	12	3	1 563	2 953
Total	5 973	1 674	286	10	11 801	19 744

Source : OPCA-TRANSPORTS

Le nombre de salariés de la branche ayant fait valoir leur DIF pour des formations prioritaires a progressé de 43 % en 2012, mais seulement 3 % de ces formations

ont bénéficié à des salariés du transport routier de voyageurs. A noter que les DIF non prioritaires sont inclus dans les statistiques du plan de formation.



Accès à la formation et durée moyenne des stages en 2012 dans les entreprises de moins de 10 salariés

Durée moyenne des stages (en heures)

Codes NAF REV-2	Libellé	Périodes de profession- nalisation	Plan de formation	DIF	Taux d'accès à la formation (en %) dans le cadre du plan de formation
Transport Routier de Marchandises TRM					
4941A	Transports routiers de fret interurbains	194	30	23	16 %
4941B	Transports routiers de fret de proximité	196	31	22	12 %
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	195	33	31	8 %
8010Z	Activités de sécurité privée		30		6 %
Transport Routier de Voyageurs TRV					
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	262	37	22	15 %
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	196	30	23	12 %
Déménagement DEM					
4942Z	Déménagement	231	28	30	11 %
Location LOC					
4941C	Location de camions avec chauffeur	226	28	20	15 %
7712Z	Location et location-bail de camions	152	25	7	15 %
Auxiliaires de Transport AUX					
5229A	Messagerie, fret express	201	24	30	6 %
5229B	Affrètement et organisation des transports	154	24	26	13 %
Prestataire logistique PRL					
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	177	21	32	13 %
Transport Sanitaire TRS					
8690A	Ambulances	494	35	34	9 %

Source : OPCA-TRANSPORTS

Taux d'accès à la formation : ratio du nombre de stagiaires rapporté à l'effectif salarié

Durée moyenne des stages : nombre total d'heures de stage rapporté au nombre de salariés ayant suivi au moins un stage

Dans les entreprises de moins de 10 salariés, la durée moyenne des formations suivies dans le cadre des périodes de professionnalisation est comprise entre 154 heures chez les auxiliaires de transport et 494 heures dans le transport sanitaire. Les formations suivies au titre du DIF ou du plan de formation sont également relativement plus longues dans le transport sanitaire que dans les autres secteurs d'activité (respectivement 34 et 35 heures en moyenne).

Le taux d'accès à la formation est le plus bas dans les activités de sécurité privé (transport de fonds et valeurs) et la messagerie et fret express : 6 % des salariés de ces secteurs ont accédé à un stage au titre du plan de formation, contre 16 % dans le transport routier de fret interurbain.

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

VAE à l'AFPA, l'AFT et Promotrans en 2011

	Candidats accompagnés (Promotrans et AFT)	Candidats présentés (AFPA)	Validations partielles (AFPA et Promotrans)	Validations totales (AFPA et Promotrans)
Direction-encadrement	17			
Conduite	35	167		107
Exploitation-gestion	40	151	42	58
Manutention-magasinage	60	195	6	208
Maintenance	1	0	0	1
Total	152	513	48	373

Source : AFPA, AFT, Promotrans

152 candidats à la VAE ont été accompagnés en 2012 par l'AFT ou Promotrans, et 513 candidats ont été présentés par l'AFPA. C'est 5 % de plus qu'en 2011.

VAE sur les titres professionnels dans l'ensemble des centres (validations totales)

	2011		2012	
	présentés	admis	présentés	admis
Agent magasinier	57	50	44	40
Assistant(e) d'exploitation en transport	16	12	4	5
Cariste d'entrepôt	172	151	104	90
Conducteur du transport routier tous véhicules	51	38	54	34
Conducteur transport routier interurbain de voyageurs	73	63	79	54
Conducteur transport routier marchandises sur porteur	44	26	58	34
Conducteur-livreur sur véhicule utilitaire léger	1	1	4	4
Préparateur de commandes en entrepôt	49	46	78	74
Technicien d'exploit. transport terrestre marchandises	6	5	21	8
Technicien en logistique d'entreposage	18	10	25	18
Technicien(ne) supérieur(e) en transports de personnes	9	8	5	4
Technicien(ne) supérieur(e) en transport option transitaire aérien et maritime	20	17	23	13
Technicien(ne) supérieur(e) en transport option transport terrestre	52	48	38	35
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistiques	34	26	28	14
Total	602	501	566	426

Source : DGEFP - Mission des politiques de formation et de qualification
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social



Cependant, le nombre total de candidats à la validation des acquis de l'expérience par un titre professionnel en transport-logistique a diminué de 6 % en 2012. Le titre professionnel de cariste d'entrepôt continue de susciter le plus grand nombre de présentations (104 candidats en 2012), devant le titre professionnel de conducteur(trice)

de transport routier interurbain de voyageurs et celui de préparateur(trice) de commandes (respectivement 79 et 78 candidats).

VAE sur les diplômes

	2011			2012		
	Présentés	Validations partielles	Validations totales	Présentés	Validations partielles	Validations totales
CAP Conducteur routier « marchandises »	16	4	10	11	0	10
BEP Conduite et services dans les transports routiers	8	0	8	1	1	0
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	40	0	39	42	0	41
Bac Pro Exploitation des Transports	19	2	15	25	2	21
Bac Pro Logistique	206	34	158	239	28	188
BTS Transport	85	13	56	65	8	45
BEP Logistique et Commercialisation	7	1	6	0	0	0
CAP Agent d'entrepôt et de messagerie	44	1	42	49	0	48
BEP Maintenance des Véhicules et des Matériels	1	0	1	0	0	0
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	3	0	3	2	0	2
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles, option véhicules industriels	12	1	11	5	0	5
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	21	18		22	21	
Total	462	74	349	461	60	360

Source : Ministère de l'éducation nationale et Ministère de la santé (DREES)

Le nombre de VAE présentées sur les diplômes d'Etat est resté stable en 2012. Plus de la moitié d'entre elles porte sur le Bac Pro Logistique.

Accompagnements de VAE financés par l'OPCA-TRANSPORTS

	2009	2010	2011	2012
Marchandises	39	137	16	32
Voyageurs	24	51	1	3
Transport sanitaire	2	1	1	
Total	64	189	18	35

Source : OPCA-TRANSPORTS

En 2012, l'OPCA a financé l'accompagnement de 35 VAE dans les établissements de la branche conventionnelle, dont 32 dans les activités de transport routier de marchandises.

Insertion professionnelle

Promotrans et l'Unité d'Appui et de Conseil au Système Educatif (UACSE) de l'AFT réalisent une enquête annuelle sur le devenir des jeunes après un enseignement en transport et logistique dispensé au sein de leurs CFA (Centre de Formation d'Apprentis), des écoles, et des lycées professionnels qu'ils soutiennent

dans le cadre de la Convention générale de coopération avec l'Education Nationale. Les sortants de formation sont interrogés six mois après la fin de leur formation. 1 862 questionnaires complétés ont été retournés en 2012.





Situation des jeunes au moment de l'enquête

Parmi ceux qui ont un emploi



Direction-encadrement

Master I et II	83 %	17 %	0 %	63 %	37 %	30 %
Manager opérationnel transport-logistique (EST)	75 %	5 %	15 %	40 %	47 %	27 %
MTLCI Manager Transport Logistique et Commerce international	73 %	27 %	0 %	69 %	0 %	63 %
CERELOG/REL Responsable en Logistique	77 %	19 %	0 %	27 %	38 %	35 %
RUL Responsable d'unité logistique	81 %	8 %	11 %	16 %	75 %	9 %
RTMAA Responsable du transport multimodal et activités associées	78 %	3 %	18 %	10 %	84 %	4 %
MOLI Manager des Opérations de Logistique Internationale	100 %	0 %	0 %	57 %	0 %	29 %

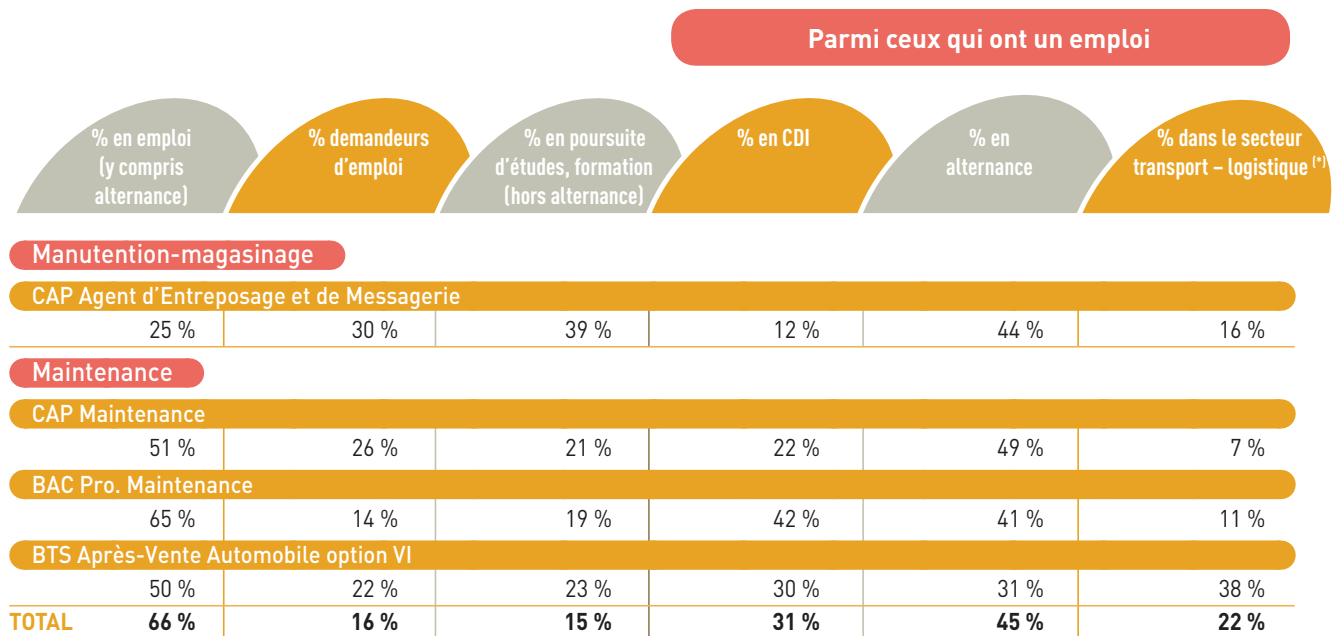
Conduite

CAP Conducteur Transport Routier Marchandises	64 %	22 %	11 %	49 %	10 %	52 %
CAP Conducteur Livreur Marchandises	28 %	20 %	44 %	14 %	50 %	21 %
CAP Déménageur sur VUL	86 %	14 %	0 %	22 %	61 %	39 %
CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière Transports de Voyageurs	92 %	8 %	0 %	77 %	0 %	95 %

Exploitation-gestion

BAC Pro. Exploitation des Transports/ BAC Pro. Transport	46 %	14 %	35 %	25 %	45 %	41 %
BAC Pro. Logistique	45 %	24 %	27 %	18 %	37 %	28 %
BTS Transport	56 %	20 %	18 %	27 %	40 %	37 %
Licences professionnelles	50 %	23 %	23 %	30 %	32 %	38 %
TSTL Technicien supérieur transport logistique	67 %	33 %	0 %	50 %	0 %	0 %
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique	73 %	24 %	2 %	34 %	44 %	19 %

Suite du tableau



Source : AFT (UACSE), Promotrans

(*) entendu dans un sens plus large que le champ conventionnel

Six mois après leur formation dans les Centres de Formation d'Apprentis de Promotrans ou de l'AFT, leurs écoles, ou les lycées professionnels qu'ils soutiennent, 82 % de l'ensemble des sortants sont des actifs, et parmi ces actifs 80 % sont occupés, c'est-à-dire ont un emploi. Cependant, plus du tiers des sortants de trois diplômes sont en formation ou poursuite d'études :

CAP Conducteur Livreur Marchandises, CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie, et Bac Pro Exploitation des transports / Bac Pro Transport.

Parmi ceux qui occupent un emploi au moment de l'enquête, 45 % ont un contrat en alternance, 31 % sont en CDI et 22 % exercent dans une entreprise de transport ou de logistique.



Contexte économique général

En 2012, le produit intérieur brut (PIB) a stagné (croissance économique nulle) après avoir crû de 2 % en 2011. La production industrielle baisse en 2012 (- 2,2 % après + 2,2 % en 2011) ; le recul est encore plus net dans la seule industrie manufacturière avec - 2,8 % en 2012 après + 3,2 % en 2011. L'activité dans le commerce de détail progresse légèrement mais à un rythme ralenti : le chiffre d'affaires du commerce de détail progresse de 1,3 % en 2012 contre +2,9 % en 2011.

Les flux de transport routier intérieur de marchandises baissent de 5,6 % en 2012 du fait de la baisse d'activité des branches utilisatrices de transport de fret, comme l'industrie, et ce après deux années de progression ; tous les domaines d'activité sont concernés : national, longue et courte distance et international.

Le transport national sous pavillon français recule de 6,1 % en 2012, après + 2,1 % en 2011 (il se retrouve à un niveau comparable à celui de 2000) et celui sous pavillon étranger de 4,6 %.

Le transport national des poids-lourds de plus de 3,5 t sous pavillon français recule de 6,8 % ; il se retrouve au niveau de 2009. Le transport par véhicules utilitaires légers resterait stable.

Le transport en poids-lourds pour compte propre, qui avait fortement progressé en 2010 et 2011 (+ 9,3 % et + 7,7 %) baisse de 8,5 % en 2012 ; le transport pour compte d'autrui baisse en 2012 de 6,7 %, à un niveau inférieur à celui enregistré en 2009, considéré comme le point bas de la crise.

La partie du transport routier d'échange international réalisée sur le territoire français sous pavillon français recule de 3,6 % en 2012.

L'entreposage reste dynamique (+ 2,5 %).

Les services de messagerie fret express et les activités de poste et de courrier se maintiennent (+ 0,8 % après + 3,4 % et + 0,4 % après - 1,1 %).

La branche est marquée par la disparition de grandes entreprises telles que le SERNAM.

Comme pour les autres transports collectifs de voyageurs, la croissance des transports routiers par autobus et autocars ralentit : + 1 % en 2012, après + 2,4 % en 2011.

En 2013, le transport routier intérieur sous pavillon français diminue au premier trimestre de 3,8 %, et au second de 0,9 %. Le compte d'autrui se replie de 3,3 % au premier trimestre et de 3,5 % au deuxième.

Sources :

Les Comptes de la Nation en 2011, INSEE Première, mai 2012
Les comptes des transports en 2011, CGDD/SOeS, juillet 2012
Comptes nationaux trimestriels, INSEE Conjoncture, décembre 2012
Chiffres et Statistiques, CGDD/SOeS, n°388, janvier 2013
Chiffres et Statistiques, CGDD/SOeS, n°389, janvier 2013
Rapport annuel de branche, Bilan 2012, Perspectives 2013

Prospective

Prévisions d'emplois

Evolution des effectifs 2013 par famille professionnelle (en pourcentage d'établissements)

	Augmentation	Stabilisation	Diminution	ne se prononce pas
Direction	0 %	87 %	4 %	8 %
Gestion	1 %	84 %	4 %	10 %
Vente-Achats	2 %	82 %	5 %	11 %
Exploitation	4 %	81 %	5 %	10 %
Manutention/Magasinage	4 %	78 %	6 %	12 %
Conduite	16 %	63 %	9 %	12 %
Maintenance	2 %	80 %	4 %	13 %
Interprofessionnel	0 %	79 %	5 %	16 %
Ensemble	5 %	78 %	6 %	11 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Interrogés courant 2013 sur l'évolution de leurs effectifs salariés dans les mois à venir, les employeurs de la branche sont un peu plus nombreux à anticiper une

baisse des effectifs (6 % des répondants) que leur augmentation (5 %). Néanmoins, les incertitudes sont fortes et 11 % ne se prononcent pas.

Prévisions de recrutements

Pourcentage d'établissements prévoyant de recruter des conducteurs dans les douze mois qui suivent l'enquête

	Intentions de recrutement	Dont créations	Dont remplacements
TRM	23 %	59 %	72 %
TRV	39 %	60 %	78 %
DEM	18 %	55 %	69 %
LOC	31 %	51 %	82 %
AUX	17 %	36 %	81 %
PRL	6 %	86 %	58 %
TRS	27 %	55 %	85 %
Ensemble	24 %	56 %	76 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement



24 % des employeurs font part de leur intention de recruter des conducteurs dans les douze mois qui suivent l'enquête, soit 2 points de moins que l'an dernier à la même période. Parmi eux, 56 % projettent, comme un an auparavant, de créer de nouveaux emplois à la conduite.

Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

	2012	2013
TRM	22 %	18 %
TRV	46 %	36 %
DEM	42 %	27 %
LOC	32 %	25 %
AUX	19 %	15 %
PRL	20 %	15 %
TRS	26 %	28 %
Ensemble	25 %	21 %

Le pourcentage d'établissements déclarant éprouver des difficultés de recrutement, 21 % en 2013, baisse de 4 points. C'est dans le transport routier de voyageurs que ces difficultés restent les plus prégnantes, 36 % des employeurs en faisant état.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Estimations des effectifs au 31/12/2013

Effectifs estimés au 31/12/2013 par famille professionnelle

Dénominations	Clé de répartition	Estimation des effectifs fin 2013
DIRECTION	3,0 %	19 640
GESTION	5,0 %	32 020
VENTES/ACHATS	1,4 %	9 280
TECHNIQUES D'EXPLOITATION	9,1 %	58 670
MANUTENTION/MAGASINAGE	9,8 %	63 400
CONDUITE	67,5 %	436 450
TRANSPORT DE PERSONNES	19,0 %	122 820
- Transport de voyageurs	11,9 %	76 840
- Transport sanitaire	7,1 %	45 980
TRANSPORT DE MARCHANDISES	48,5 %	313 630
MAINTENANCE DES VEHICULES ET DES MATERIELS	2,2 %	14 520
INTERPROFESSIONNEL	1,9 %	12 570
TOTAL	100,0 %	646 550

L'Observatoire estime que les effectifs de la branche au sens de la CCNTR ont évolué de 0,03 % au cours de l'année 2013, ce qui porterait le nombre total de

salariés à 646 550 exerçant fin 2013 leur activité dans les établissements des transports routiers et activités auxiliaires du transport.



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

66, avenue du Maine

75014 Paris

www.optl.fr

optl@optl.fr